

# CHARTRES VOTRE VILLE

#207 AVRIL 2021 | [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



**CHARTRES**  
**7<sup>E</sup> VILLE MOYENNE**  
**LA PLUS DYNAMIQUE**  
**DE FRANCE!**

**TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT**

App Store 4G 14:26 94%

Retour AGENDA



**UN NOUVEAU GUIDE DE L'ANIMAL EN VILLE,  
POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE.**

Dans le cadre de l'éco-ville, la Ville de Chartres s'engage dans une démarche de protection du cadre de vie et de sa biodiversité.

**Un nouveau guide de l'animal en ville est désormais disponible pour tous les Chartresains, propriétaire ou non d'un animal, pour faciliter la présence des animaux en ville et mieux vivre ensemble.**

**VOTRE APPLI  
CHARTRES**

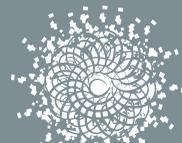
**Nid de frelons, rats, chats errants  
sur la voie publique...**

Signalez-les avec l'application Chartres.

Disponible sur google play et apple store



[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



CHARTRES



## LUMIERES DE CHARTRES

À l'heure où je vous écris, je ne sais pas encore si le gouvernement jugera bon d'aggraver les contraintes sanitaires. J'espère évidemment que nous pourrons l'éviter. En tout état de cause, notre municipalité continuera à essayer de faciliter la vie des Chartains dans cette période qui s'éternise. Et surtout à accompagner l'effort de vaccination qui reste à ce jour la priorité évidente...

Ce numéro d'avril est traditionnellement consacré à la présentation des grandes manifestations qui rythment le printemps chartain. Aujourd'hui, elles brillent malheureusement par leur absence. À l'exception de l'une d'entre elles, je veux parler de Chartres en lumières. Vous découvrirez plus loin ses nouveautés. Magnifiques. Elles illustrent la créativité de leurs concepteurs. Chacun apporte sa touche, ses couleurs, cette fois-ci exotiques, presque dans la manière des Mille et une nuits. Je vous invite à venir partager cet enchantement. J'espère que ces beautés convaincront certaines oppositions de renoncer à leurs réserves sur ce spectacle gratuit et populaire, qui a le mérite supplémentaire de perdurer malgré la Covid...

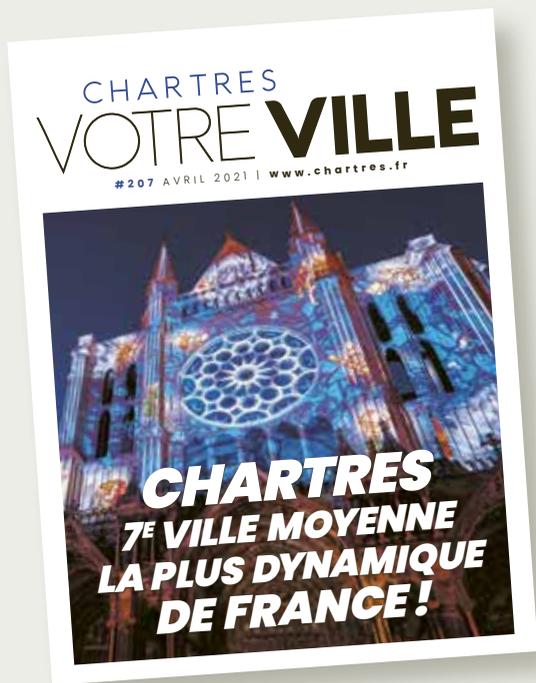
Car Chartres en lumières stimule aussi la fréquentation de notre centre historique. Vous verrez que Chartres se classe dans le peloton

de tête des villes moyennes attractives en la matière. Ces études de fréquentation ont l'avantage d'être objectives, même si elles doivent d'abord nous inciter à faire davantage et mieux. Cette reconnaissance extérieure vient légitimer l'action que nous menons depuis 20 ans pour concentrer au cœur de ville et d'agglomération les grands équipements et les activités culturelles qui rassemblent les Chartains et attirent nos visiteurs. Nos dynamiques commerçants en bénéficient et c'est bien. Nous adopterons d'ailleurs dans quelques semaines notre budget 2021 qui confirmera la priorité que nous ne cessons d'accorder à l'investissement, notre meilleure assurance pour l'avenir.

Enfin, je veux saluer comme il se doit l'élection de l'historien Pascal Ory à l'Académie française. Certes, nous avons été, il y a 20 ans, des adversaires politiques. Mais nous partageons l'essentiel, d'être un jour tombés amoureux de cette ville, au point de choisir d'y vivre. Sa fidélité à Chartres nous honore tous et c'est avec beaucoup de fierté que j'ai le plaisir de présenter en votre nom au nouvel Immortel nos plus vives félicitations.

**Jean-Pierre GORGES**  
Maire de Chartres

*Ce numéro a été envoyé à l'impression le jeudi 25 mars*



**VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE  
DE CHARTRES  
NUMÉRO 207  
AVRIL 2021**  
HÔTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28 019 CHARTRES CEDEX  
TÉL. 02 37 23 40 00  
votreville@agglo-  
ville.chartres.fr  
[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

**DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS  
DE LA PUBLICATION**  
ELISABETH FROMONT  
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR  
DE LA COMMUNICATION**  
STÉPHANE LEFEBVRE

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
PAUL GUERMONPREZ



**RÉDACTION**  
STÉPHANE LEFEBVRE  
JEAN-GUY MURIEL  
MAEVA DELOGE DAGBA  
JULIEN CARRARA

**PHOTOGRAPHIES**  
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,  
MISE EN PAGE**  
STUDIO GRAPHIQUE,  
MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**  
GROUPE MORALUT  
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

**TIRAGE**  
31 000 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**  
MAIRIE DE CHARTRES

**Dépôt légal:**  
à parution  
N° ISSN: 1257-5194



| Le Village des restaurateurs installé place des Halles

**24**

**SCOLARITE PETITE  
ENFANCE**  
CHOISIR UN LIVRE POUR  
ENFANTS

**34**





# SOMMAIRE

**ANIMATION**  
CHARTRES EN  
LUMIERES 2021

**46**

**CADRE DE VIE**  
DOSSIER PROPRETÉ

**62**

**CULTURE**  
UN ACADEMICIEN  
CHARTRAIN



## Chartres : 7<sup>e</sup> ville moyenne la plus dynamique « Le succès d'une stratégie »

L'association Villes de France vient de publier un palmarès des centres-villes dynamiques, réalisé par l'agence Mytraffic, leader européen de l'analyse du flux piéton. Chartres prend place au 7<sup>e</sup> rang de ces villes moyennes de moins de 100 000 habitants.



© Alexandra Rousseau

**Méthodologie.** Le logiciel de Mytraffic utilise les données de géolocalisation livrées par vos téléphones mobiles. Il comptabilise les passages dans plus de 180 zones de centres-villes de moins de 100 000 habitants en France métropolitaine, entre mars 2020 et janvier 2021. Réalisé pendant la crise de la COVID 19, ce classement prend également en compte la résilience, la résistance de ces centres-villes aux conséquences de l'épidémie.

**Les raisons du succès.** L'étude cite dans l'ordre : la « reconcentration » des activités au centre-ville, l'équilibre entre

l'accessibilité et la « pacification » (zones 30, piétonnisation, extension des terrasses...), la rénovation du patrimoine historique et son animation, le management volontariste de l'activité commerciale et la qualité des associations de commerçants locales.

**La convergence avec l'étude Intencité.** En parallèle de l'étude Mytraffic, Chartres métropole a demandé à l'agence Intencité d'analyser la situation du commerce sur le territoire de ses 66 communes, puis d'en tirer les enseignements pour un plan d'action. L'agence a rendu compte de la première partie de son travail devant le Conseil communautaire de Chartres

métropole du mois de mars. Vous en lirez une analyse dans le magazine Votre Agglo de la mi-avril. Les données recueillies plus particulièrement sur Chartres seront présentées par la même agence au Conseil municipal de Chartres du mois d'avril. Vous en lirez une analyse dans le numéro du mois de mai du magazine Votre Ville.

Jean-Pierre Gorges commente ci-après le bon classement de Chartres dans l'étude Villes de France-Mytraffic, la convergence de ces résultats avec les constatations établies par l'agence Intencité. Sans s'arrêter à ces deux constats, il présente sa vision de l'avenir du centre-ville de Chartres.



| Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres

### **Votre Ville: Ce bon classement vous satisfait ?**

Jean-Pierre Gorges: C'est intéressant parce que c'est factuel, objectif. J'y vois une confirmation du bien-fondé de notre stratégie continue depuis 20 ans. Les faits parlent. On est loin des affirmations souvent gratuites des campagnes électorales. Et c'est d'autant plus révélateur que ce constat converge avec un autre constat, que la société Intencité réalise pour le compte de Chartres métropole. Cette agence qui travaille partout en France a présenté au Conseil d'agglomération les premiers résultats de sa collecte d'informations, qui permettra un diagnostic clair. Les chiffres de fréquentation du centre-ville de Chartres proviennent d'un instrument de mesure incontestable: nous nous déplaçons tous avec un téléphone portable dans la poche. Ces

déplacements sont captés par les opérateurs numériques.

### **« Notre cœur de ville, également cœur d'agglomération, rassemble 600 des 800 commerces de Chartres »**

Depuis mars 2020, ils ont calculé qu'un million six cent soixante-dix mille personnes passent chaque mois par le centre-ville de Chartres. Et les confinements successifs n'ont réduit cette fréquentation que de 25 %. Depuis 2001, nous avons entrepris de regrouper dans le centre-ville historique et juste autour la plupart des activités qui créent du passage et le facilitent. Notre cœur de ville, également cœur d'agglomération, rassemble 600 des 800 commerces de Chartres. Mais nous y avons aussi installé un cinéma, une médiathèque, un conservatoire et bientôt un

Hôtel de ville et d'agglomération, un Centre culturel et sportif dans un quartier gare modernisé, etc., etc.

### **Selon vous, c'est cette fréquentation importante du centre-ville qui favorise le commerce ?**

Il faut raisonner juste: certes, une ville sans commerces est une ville morte. Mais les commerces ne viennent pas par hasard. S'ils s'installent, s'ils se renouvellent et se diversifient, c'est d'abord parce que la ville est attractive et qu'elle fonctionne correctement. Notre mission n'est pas de créer des commerces et de les faire tourner. Les Chartrains nous ont élus pour faire fonctionner cette ville convenablement. Pour permettre à tout le monde de profiter du centre-ville dans les meilleures conditions: circulation, stationnement, propreté, sécurité, animation,

patrimoine entretenu et valorisé, installation d'équipements publics de qualité, etc. Nous avons développé une offre de stationnement pour les voitures (celles-ci restant irremplaçables dans une ville et une agglomération de notre taille), avec 2 000 places en surface et près de 3 000 en souterrain.

### « Le centre-ville est animé en permanence, même en période de Covid »

Cette capacité va encore augmenter, notamment à la gare. Des navettes gratuites font le tour des portes du centre historique et les transports en commun convergent vers le centre. De plus en plus piétonnier, le centre-ville est animé en permanence, même en période de Covid, grâce à Chartres en lumières et bien d'autres manifestations gratuites, grâce aussi à l'élargissement de l'espace autorisé aux terrasses. Les touristes aussi viennent plus nombreux et parfois deviennent des habitants. Tous ces investissements réunis rendent la ville plus attractive, et le commerce en bénéficie naturellement. On l'aimerait toujours davantage qualitatif, toujours plus varié dans son offre. Mais je le répète ce n'est pas notre métier. Nous les accompagnons, nous leur facilitons la vie.

### Comment regardez-vous la santé du commerce de centre-ville ?

Nous vivons une crise particulière. Mais grosso-modo je ne vois pas beaucoup d'emplacements commerciaux fermés. En temps normal on considère que 10 % des commerces d'une ville changent

de main ou d'enseigne chaque année. C'est 6 % à Chartres. De plus, cette rotation est utile pour que l'activité commerciale puisse se moderniser, se renouveler, se diversifier, etc. Certains pointent du doigt le danger de la concurrence des centres-commerciaux situés en périphérie. Ils se trompent: il y a 600 commerces dans le centre-ville, 10 dans la galerie Carrefour, une trentaine dans la galerie Leclerc. Aujourd'hui, les concurrents des grandes surfaces sont sur le net, notamment en matière d'électroménager, de produits électroniques et informatiques, etc. La palette de l'offre du centre-ville est donc incomparablement plus importante et plus diversifiée. Il n'y a pas concurrence mais complémentarité. Et nous y veillons.

### Comment expliquez-vous que les commerces de bouche, par exemple, aient parfois du mal à subsister ?

Ceux qui sont là marchent plutôt bien. Mais on en aimerait davantage. L'explication est double. D'abord, le soir venu, après 18 ou 19 heures, les clients repartent chez eux: or ils n'habitent pas assez dans le centre-ville. Ensuite, et c'est là une vraie spirale négative, les loyers commerciaux sont généralement trop élevés. Les propriétaires du local commercial sont souvent ceux de l'immeuble entier au-dessus, dont les étages restent vides. Le revenu de l'immeuble est assuré par le seul loyer payé par le commerçant du rez-de-chaussée. Cela a marché pendant des années: cette rente de situation n'incitait pas les propriétaires à entretenir et à investir.

### « Nous sommes déterminés aujourd'hui à inciter, voire si nécessaire à obliger, les propriétaires à restaurer leurs bâtiments »

Aujourd'hui ce déséquilibre devient insupportable, pour les commerçants-locataires comme pour la bonne santé du bâti du centre-ville historique. Depuis vingt ans que je suis maire, j'en ai visité des immeubles! Et les élus de notre équipe aussi. Derrière les façades, que nous aidons d'ailleurs à restaurer pour le bel aspect et l'attractivité de la ville, la réalité des intérieurs est souvent moins reluisante. C'est pour cela que nous sommes déterminés aujourd'hui à inciter, voire si nécessaire à obliger, les propriétaires à restaurer leurs bâtiments. On voit aujourd'hui des commerces menacés de fermeture parce que l'immeuble au-dessus d'eux risque de s'écrouler! Cela permettra d'y réinstaller des logements (y compris sociaux, mixité sociale oblige) et des habitants, seule manière d'amortir le coût des travaux. Les nouveaux loyers des étages permettront de baisser le loyer des commerces de rez-de-chaussée. Les nouveaux habitants animeront les soirées du centre-ville, et les commerces de bouche y trouveront de nouveaux clients. Évidemment, nous étudions déjà de nouvelles possibilités de stationnement, privé et public, bon fonctionnement de la ville oblige. Pour tout vous dire, je rêve de voir à nouveau les gosses jouer sur les places du centre-ville historique.

# Le Village des restaurateurs

Afin d'accompagner les restaurateurs durant la période de fermeture administrative, l'association des Vitrines de Chartres et la Ville de Chartres ont collaboré pour faire naître un « Village des restaurateurs », du 19 mars au samedi 3 avril.



| Martine Mokhtar, Guillaume Bonnet et Juliette Pichot

**O**nze chalets (capacité maximale en tenant compte des recommandations sanitaires) ont ainsi été installés place des Halles pour permettre aux restaurateurs présents de faire de la vente à emporter. Un véritable « food corner » en plein cœur de la ville.

« Nous sommes suspendus aux annonces gouvernementales. C'est pour cela que nous ne nous sommes pas avancés plus loin que la date du 3 avril, expliquait le jour de l'ouverture Guillaume Bonnet, adjoint au maire de Chartres

en charge du Commerce. On espère bien entendu que cette manifestation durera le moins longtemps possible et que les restaurateurs pourront rouvrir le plus rapidement possible. Mais on ne s'interdit pas de prolonger ce village si la fermeture des restaurants était étendue de manière conséquente. »

## Mis en place en moins d'une semaine

« La Ville a été très réactive, s'est félicité Juliette Pichot, présidente des Vitrines de Chartres, à l'initiative de l'opération: « Tout s'est mis

en place en moins d'une semaine. Une telle initiative ne peut qu'augmenter le flux en centre-ville ». « Les clients sont très content de la diversité de l'offre et ça permet aussi à certains restaurateurs installés en dehors du cœur de ville de se faire connaître, » notait pour sa part Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée en charge des Relations avec les commerçants. « Je ne m'attendais pas à voir autant de monde dès le premier jour, concluait Guillaume Bonnet. Je suis vraiment ravi pour les restaurateurs, qui vivent depuis un an une situation très difficile ».

# Le droit de terrasse à 1 € / m<sup>2</sup> en 2021



**L**ors du Conseil municipal du 11 février, la Ville a décidé à l'unanimité d'appliquer en 2021 à titre exceptionnel un droit de place relatif aux terrasses, présentoirs et étales, fixé à 1 € par m<sup>2</sup>. « Cette mesure vise à soutenir les commerçants, restaurateurs et cafetiers chartrains, détaille Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce et de l'Artisanat. La Ville participe de manière indirecte à hauteur de 100 000 €. Nous apportons le soutien nécessaire à nos commerçants dont l'activité est impactée par le contexte sanitaire, lequel engendre des conséquences économiques difficiles. »

Rappelons qu'en 2020, les tarifs des droits de place allaient de 14,45 €/m<sup>2</sup> à 104,60 €/m<sup>2</sup> selon le type et l'emplacement des terrasses.



# Inscrivez-vous au registre des personnes vulnérables !

Vous êtes isolé(e) et de santé fragile ? N'hésitez pas à vous inscrire au registre des personnes fragiles du Centre communal d'action sociale. Vous bénéficierez tout au long de l'année d'une attention particulière et de la possibilité d'un rendez-vous téléphonique pour poser toutes vos questions.

**U**n coup de téléphone pour garder le contact, voilà ce que propose le Centre communal d'action sociale de Chartres aux personnes âgées de plus de 65 ans, en situation d'isolement ou de santé fragile. Il suffit pour cela de vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables. Cette année, le CCAS propose aussi un rendez-vous téléphonique pour faire le point sur ce registre et répondre à toutes vos questions sur l'inscription et le fonctionnement.

## Qu'est-ce que le registre des personnes vulnérables ?

C'est une liste sur laquelle s'inscrivent volontairement des personnes vulnérables et/ou en situation d'isolement, susceptibles de solliciter une assistance des services sociaux et sanitaires en cas d'épisode météorologique à risque (canicule) ou de crise sanitaire. Concrètement, une



cellule opérationnelle est chargée de prendre contact par téléphone avec ces personnes inscrites. Lorsque la situation le réclame, et suivant l'évolution des niveaux d'alerte. Ces appels permettent d'agir en

cas de dégradation de la santé physique ou morale et, pour prévenir ces situations..

## Comment s'inscrire ?

Il suffit de remplir un formulaire d'inscription, disponible au CCAS et sur [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr) (rubrique Vivre à Chartres/Action sociale/Urgences/Plan canicule). Vous devez indiquer vos coordonnées, le nom d'une personne à prévenir en cas d'urgence et de contacts extérieurs, ainsi que préciser les services qui interviennent chez vous (aide à domicile, infirmier...).

Pour veiller ensemble sur la santé des plus isolés, les inscriptions peuvent également être effectuées par un tiers.

► Informations et inscriptions  
au : 02 37 18 47 00

## Une mission à l'étranger

---

Informez-vous sur les programmes de mobilité européenne grâce au Bureau information jeunesse.

---

**C**e mercredi 18 mars, Elias, jeune Allemand de 19 ans, présente le Corps européen de solidarité (CES). Il accomplit une mission au sein du Centre régional information jeunesse (CRIJ) d'Orléans et l'explique à Antoine, venu découvrir le dispositif, avant un autre échange en visioconférence. Cette rencontre fait partie de ses missions. Elias souhaitait partir à l'étranger. Pour trouver la mission qui lui convenait, il a étudié celles proposées dans toute l'Europe par le CES pendant son



année de bac. « Ça peut aller beaucoup plus vite. Une amie est partie trois semaines après le début de sa recherche. C'est une expérience riche: on découvre une nouvelle chose chaque jour, on rencontre des gens de cultures différentes. J'ai déjà bien amélioré mon niveau de français. En parlant dans le cadre du CES, on est encadré et on a toujours quelqu'un à qui parler ».

a réduit le nombre de missions proposées. « Je ne sais pas si je vais le faire, conclut Antoine, mais j'ai bien compris l'ouverture sur le monde que ce programme apporte. Je vais aussi en parler à mon cousin ». Dans le cadre du label Eurodesk du Bij, informations, documentation et liens avec le CRIJ sont à disposition du public.

Les ateliers du Bij se font en ce moment sur rendez-vous.

La Covid n'a pas compliqué les démarches d'Elias, arrivé en France en octobre 2020, mais



# Les rendez-vous du Bij

## LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

**Mercredi 7 avril, de 14 h à 16 h**

Venez découvrir les métiers de la Gendarmerie nationale. Permanence assurée par la gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir.

Atelier sur inscription, rendez-vous individuel.

## LE SNU (SERVICE NATIONAL UNIVERSEL)

**Mercredi 14 avril de 14 h à 17 h**

Tu es né(e) entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 et tu souhaites vivre une expérience enrichissante, rencontrer d'autres jeunes, construire ton parcours citoyen, t'engager et effectuer des missions au service des autres. Rejoins le SNU, plus d'information sur le site [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)

Atelier sur inscription animé par une conseillère d'éducation populaire et de la jeunesse.

## LES CHANTIERS DE JEUNES BÉNÉVOLES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

**Mercredi 14 avril de 14 h à 17 h**

Les chantiers de jeunes bénévoles représentent un moyen unique de se rendre utile en venant en aide à des populations en difficulté, en participant à la restauration d'un lieu ou en protégeant la nature.



Chantiers de 2 à 3 semaines en France ou à l'étranger.

Atelier animé par l'association Concordia: [www.concordia.fr](http://www.concordia.fr). Sur inscription.

## JOB DATING ANIMATION Bafa « PEP 28 »

**Mercredi 21 avril de 14 h à 17 h**

« Job dating » spécial animation en partenariat avec les PEP28.

Tu es à la recherche d'un job dans l'animation, tu es animateur ou stagiaire Bafa.

Viens présenter ta candidature auprès de l'association PEP 28. Sur inscription.

## OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ

**Du 24 avril au 7 mai 2021 du  
lundi au vendredi de 9 h 30 à  
12 h et de 13 h 30 à 17 h**

Toutes les infos pour vous aider dans vos recherches de jobs d'été: annonces, aide au CV et lettre de motivation.

Accueil sur rendez-vous.

## PRÉPARER MON ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

**Vendredi 30 avril de 14 h à 16 h**

Le Bij propose un atelier concret pour acquérir les bases de la communication en entretien par mise en pratique (simulations filmées). Atelier sur inscription, animé par Aliya-coaching.

# Des repas à domicile pour les plus dépendants

Le service de portage de repas du Centre communal d'action sociale facilite le quotidien d'un peu plus d'une centaine de Chartains.



Sur le quai de la Restauration collective de Chartres métropole

**L'**an dernier, 25392 repas ont été livrés dans le cadre du service de portage de repas du Centre communal d'action sociale. Retraités, personnes en situation de handicap et sous tutelle bénéficient d'un déjeuner complet et d'un potage en option au dîner, chaque jour de la semaine. La journée de Benjamin et Kevin,

livreurs pour le service, commence à 7h15. Rendez-vous au restaurant du CCAS, pour couper en trois les baguettes et les glisser dans des pochettes individuelles avant de repartir avec les camions frigorifiques. À 7h30, les deux camions arrivent à la restauration collective de Chartres métropole. Les repas sont à leur tour chargés.

## Clés et codes

La tournée dure plusieurs heures. Les premiers servis sont encore couchés quand il arrive. « On travaille tous ensemble, avec les aides à domicile et les infirmières. Certains usagers sont parfois hospitalisés ou en vacances. On se tient au courant pour prendre en compte ces nouvelles informations et ajuster nos livraisons ».



Benjamin livre M. et Mme Delorme



Benjamin auprès de Mme Crampond

Clés et codes d'accès permettent à Benjamin d'entrer sans déranger. Depuis le début de la crise sanitaire, les livreurs ne rentrent toutefois chez les bénéficiaires que si nécessaire, mais continuent, quand ils le peuvent, d'échanger quelques mots avec ceux-ci, qui apprécient cette visite quotidienne, si courte soit-elle.

### « Mon rayon de soleil du matin »

M. Buisson, 94 ans, prend son petit-déjeuner quand Benjamin arrive. Son fils nous confie que les repas sont équilibrés et riches et que son père ne finit pas toujours les plats. « *Les personnes âgées ont tendance à perdre l'appétit* », dit-il.

M. et Mme Delorme se font livrer depuis un mois. « *Notre fils nous a inscrits. Ça nous plaît, on mange des choses qu'on ne connaissait pas et ça évite les déplacements* ».

Mme Chavigny bénéficie du service depuis plus de dix ans.

« *Je travaillais au CCAS et je connaissais ce service. Quand je suis devenue invalide, j'ai fait le nécessaire* ».

Mme Magdo a appris qu'elle avait droit à des repas adaptés lors d'une visite à la Maison du diabète. « *Ça m'aide bien, car je ne peux plus trop aller faire mes courses. Et le livreur est sympathique! C'est mon rayon de soleil du matin* ».

Mme Lépine apprécie le coup de pouce: « *Je n'ai plus besoin de faire à manger* ». Elle regrette par ailleurs de ne plus pouvoir échanger quelques mots avec Benjamin comme elle faisait avant l'épidémie.

### Un tarif en fonction des revenus du foyer

Sa journée terminée, Benjamin fait le bilan de la tournée et prépare celle du lendemain. « *Nous avons un peu plus de monde depuis la Covid car les personnes âgées sortent moins qu'avant* », confie la responsable du service.

Les repas sont élaborés par une diététicienne et s'adaptent aux régimes sans poisson, sans sel ou pour diabétiques (sur prescription médicale). Les tarifs oscillent entre 5 et 9,23 € par jour et par personne. L'inscription nécessite un avis d'imposition, une pièce d'identité et un formulaire sur ses préférences. Deux livreurs, un agent administratif et la responsable organisent ce service, qui concernait, fin février, 102 usagers. Et la visite du livreur, c'est aussi un contact attendu. Des aides financières sont par ailleurs dispensées par le Conseil départemental, des caisses de retraite et dans le cadre de l'Allocation personnalisée d'autonomie.

► Pôle gérontologique  
Informations sur les Services d'aide à domicile, les soins infirmiers, les services sociaux, la téléassistance au 2 rue de l'Automne Ensoleillé  
02 37 18 47 45 ou 02 37 18 47 49  
Prad.ta@agglo-ville-chartres.fr,

# Blouses roses

## L'engagement du cœur

Depuis 2003, les bénévoles des Blouses roses apportent sourire, chaleur et écoute aux enfants malades et aux personnes âgées. Portrait d'une association chartraine qui incarne le don de soi.



**E**ntrée à l'association des Blouses roses en 2007, Brigitte Toux en est devenue présidente en 2019. D'emblée, elle refuse d'être mise en avant: « Je ne travaille pas seule. Je fais partie d'une équipe. » Et

d'évoquer sa grande famille de bénévoles majoritairement féminines qui se complètent. Chacun apporte ses expériences, son vécu, sa sensibilité, vient échanger et offre de son temps. « Nous avons toutes à cœur de transmettre

les valeurs de l'association: écoute, attention, sourire et empathie. »

Leurs missions sont multiples: apporter une écoute bienveillante et active aux personnes âgées, reconforter un enfant

qui part au bloc, être là pour les parents et les proches, stimuler l'imaginaire, offrir des temps d'activité ou de jeu... Et tout cela avec le sourire !

### Jeux et ateliers sensoriels

L'association a été fondée en 1944 à Grenoble, initialement pour venir en aide aux jeunes tuberculeux. Elle s'appelait alors

*pour reprendre nos interventions dans les conditions sanitaires strictes que nous impose le contexte Covid-19. Je veux vraiment les remercier pour ça », dit Brigitte.*

Dans les Ehpad, les Blouses roses organisent des quizz, des lotos, des ateliers crêpes ou des après-midi jeux, des ateliers sensoriels pour travailler

*qu'on leur manque, que les enfants nous réclament, confie Brigitte. Depuis un an, la perte du lien est très difficile, pour les cadres de santé comme les bénévoles, dont certaines sont des femmes seules. Mon rôle est de maintenir ce lien entre nous. »*

Pour Brigitte Toux, « donner aux autres sans vouloir recevoir est une très grande richesse. L'intensité des moments de partage que l'on vit avec les résidents en Ehpad est notre salaire spirituel. Aux Blouses roses, on s'engage avec le cœur. »

### Une formation rigoureuse

*« Nous faisons attention à recruter des personnes qui ne sont ni trop sensibles ni trop dures, explique Brigitte. Les bénévoles suivent une formation rigoureuse pour apprendre à garder la distance émotionnelle nécessaire, être dans l'écoute attentive, cultiver son empathie ou accompagner au deuil. »* Cette formation passe par un « parcours découverte » de deux mois dans différents services.

L'association a obtenu une autorisation de vaccination pour ses membres, au même titre que les personnels soignants. « J'espère que cela nous permettra de revenir sur le terrain hospitalier, dit Brigitte, la voix pleine d'émotion. Distraire les enfants et leur apporter du réconfort font partie de nous. Les retrouver sera un vrai bonheur et nous reviendrons auprès d'eux encore plus déterminés et motivés. »



La Cure de travail au sanatorium. Elle est reconnue d'utilité publique en 1967, devient les Blouses roses en 2008 et passe en 2016 le cap du million de personnes visitées, réparties dans 600 établissements de santé, hôpitaux et Ehpad en France.

Le comité chartrain a signé des conventions avec des établissements de santé, dont les hôpitaux de Chartres, l'Ehpad Marcel-Gaujard et l'Ehpad Saint-Charles. Les quelque cinquante bénévoles donnent de leur temps pour aider, écouter, accompagner ou animer des ateliers. « Depuis octobre dernier, les directions des Ehpad nous font confiance

les mémoires visuelle ou olfactive, ou encore des moments musicaux quand un guitariste vient interpréter les musiques des années 1930 à 1960. « C'est assez incroyable de voir à quel point les résidents se souviennent des paroles des musiques de leur jeunesse. »

### « La perte du lien est très difficile »

Depuis le premier confinement de mars 2020, les bénévoles n'ont plus le droit de visiter les enfants malades. ils ont alors intensifié leur engagement auprès des personnes âgées des Ehpad de Chartres. « Dans les services hospitaliers, les cadres de santé nous disent

# « INVESTIR, C'EST NOTRE ASSURANCE CONTRE LES INCERTITUDES ! »

Le Conseil municipal de mars a débattu des grandes orientations de son budget 2021, qui sera voté courant avril. Un débat dominé par les incertitudes nées de la crise sanitaire et des conséquences de la réforme de la fiscalité locale décidée par le gouvernement. La municipalité poursuivra cependant sa politique d'investissements. Les explications de Franck Masselus, adjoint au maire en charge des Finances et de la Prospective.



Franck Masselus, adjoint en charge des Finances et de la Prospective



La future salle du Conseil du Pôle administratif.

## **Votre Ville: Comment caractérisez-vous votre présentation des orientations budgétaires 2021?**

**Franck Masselus:** Prudence et détermination. La prudence, parce que nous vivons dans les incertitudes. La détermi-

nation, parce que nous avons fait depuis longtemps le choix stratégique de donner la priorité à l'investissement. Et la crise nous conduit à maintenir plus que jamais cette priorité. C'est notre véritable assurance sur l'avenir.

## **Vous parlez d'incertitudes au pluriel, on pense bien sûr à la crise sanitaire...**

L'épidémie de Covid 19 a et aura des conséquences sur les finances publiques, celles de la France, comme celles de la Ville de Chartres. Ainsi, la Covid

19 entraîne des dépenses supplémentaires, liées à l'action de la Ville en matière de santé, de soutien social, etc.

Mais la crise sanitaire aura aussi des conséquences sur les recettes de Chartres métropole qui sont le fruit des impôts économiques payés par les entreprises.

Or l'Agglomération verse à chaque commune une Dotation de solidarité commu-



nautaire qui pour Chartres se monte à 5,5 millions d'euros. À comparer avec les subventions de l'État via la Dotation globale de fonctionnement (DGF) de 6,1 millions d'euros. Quand nous en recevons 10 il y a quelques années...

### **Incertitudes aussi sur les conséquences de la réforme gouvernementale de la fiscalité locale ?**

Nous avons deux recettes fiscales dont nous maîtrisons les taux. Je rappelle que les bases d'un impôt sont revalorisées chaque année. Elles n'augmenteront que de 0,2 %, à comparer avec les années précédentes où elles augmentaient de 1 à 1,5 %. Sur ces bases, les collectivités appliquent chacune leur taux. Ce sont ces taux que nous avons baissés 20 années durant. La première taxe locale, celle sur le Foncier bâti, restera stable. Nous ne toucherons pas au taux municipal.

Mais la véritable incertitude pèse sur les recettes que nous tirons de la Taxe d'habitation. Vous savez que le gouvernement l'a supprimée pour 80 % des Français et qu'il compte faire de même pour les 20 % restants dans les deux années qui viennent. Nous avons l'engagement du gouvernement de compenser à l'euro près les conséquences de cette suppression, soit 10 millions d'euros pour Chartres.

Pour ce faire, l'État cette année va nous affecter le produit de la part départementale de la Taxe sur le foncier bâti, soit 13,5 millions d'euros. Mais l'État ne nous laisse évidemment pas les 3,5 millions d'euros supplémentaires.

Or une autre incertitude pèse sur notre projet de budget : par un mécanisme de calcul dont nous n'avons pas encore le résultat, nous pourrions perdre en plus jusqu'à 800 000 euros chaque année. Comme depuis les années 2013-2017 nous avons fini par perdre 4 mil-

lions d'euros chaque année en Dotation globale de fonctionnement, vous comprenez que l'issue de cette nouvelle incertitude n'est pas neutre, et je pèse mes mots.

Autant dire que le contribuable devra lire très attentivement sa feuille d'impôts locaux pour essayer de comprendre...

### **Pourtant, vous prévoyez des investissements considérables pour les 3 années à venir, soit 30 millions d'euros chaque année ?**

C'est l'axe même de l'action de notre municipalité depuis 20 ans. C'est la raison majeure de la transformation de Chartres et de son dynamisme.

Cette année, le montant sera un peu plus élevé car nous achèverons de payer les travaux du Pôle administratif, et l'achèvement des travaux d'aménagement du nouveau théâtre « Off » de l'avenue Jehan-de-Beauce. Ceci explique également que notre ratio de désendettement s'élèvera jusqu'à 9,5 années en 2021 pour redescendre à 8,5 années en 2023.

Investir, c'est aussi donner de l'activité aux entreprises souvent locales, et de l'emploi à leurs salariés. C'est également contribuer au Plan de relance de l'économie française décidé par le gouvernement. C'est surtout respecter l'axe fondamental de notre politique depuis 20 ans. La continuité et la cohérence sont la clé du succès : investir c'est faire le choix de l'avenir. J'observe enfin que le loyer de l'argent emprunté reste faible, signe également que tous nos partenaires financiers, publics et privés, nous font résolument confiance.

## Comment bien choisir un livre pour enfant ?

Dix élèves de l'atelier Coup de Pouce Clé de l'école Maurice-Carême participent au prix Coup de pouce Gulli des premières lectures et élisent leur livre préféré. Leurs commentaires sont l'occasion de s'interroger sur ce qu'est un bon livre pour enfant.



« Vous vous rappelez cette histoire ? ». C'est par cette question que Véronique, animatrice d'un des deux clubs Coup de pouce clé de l'école Maurice-Carême,

commence la séance. Dans ses mains, le livre *Allez mémé!* de Gilles Baum et Amandine Piu. La réponse fuse : « C'est une petite fille qui apprend à faire du vélo avec sa mamie mais

n'y arrive pas, et à la fin elle y arrive. » Dix élèves ont intégré ces clubs sur proposition des enseignants, après détection de difficultés d'apprentissage. Ils participent cette année au

prix Coup de pouce Gulli des premières lectures. Le but : élire son livre préféré parmi quatre titres sélectionnés et contribuer à prévenir l'échec scolaire en transmettant le goût de la lecture.

Chartres participe au prix depuis 2012. La responsable du programme de réussite éducative, coordonnatrice des clubs coup de pouce, s'amuse des résultats : « Les parents votent aussi et leurs goûts diffèrent. Ils sollicitent l'histoire et la morale quand les enfants apprécient les illustrations et l'humour ». Emna, 6 ans, confirme : « J'aime les dessins. Parfois je regarde les images et j'invente l'histoire ». Ibrahima, 6 ans, aime les livres effrayants : « Mais moi, j'ai pas peur ! je choisis un livre avec la couverture ». La mère d'Albes, elle, s'attache à l'histoire. Du côté des animatrices, on fait réfléchir l'enfant à l'histoire, aux personnages, aux illustrations mais aussi à la typographie et la notion de découverte.

### Favoriser le plaisir de la lecture

Si chaque jeune lecteur a ses propres critères, comment alors bien choisir un livre pour enfant ? Pour Bernadette Huwart, responsable de l'espace jeunesse de la médiathèque l'Apostrophe, « La lecture, c'est une rencontre entre un album et un enfant. Elle provoque l'émer-



veillement, elle participe à sa réflexion, sa construction, sa compréhension du monde. Avec un livre audacieux, l'enfant joue à avoir peur, découvre les interdits. Il s'identifie au héros, apprend à être courageux, détesté ou aimé ». Si l'espace jeunesse accueille le public de 0 à 14 ans, le médiateur reste le parent. « Il faut prendre le temps d'accompagner l'enfant dans la lecture pour qu'il y trouve un intérêt, s'autoriser un ouvrage simple et savourer la fierté de l'enfant de l'avoir lu jusqu'au bout ». Un bon livre présente une complémentarité entre le texte et les images.

### Objet et outil de médiation

Amandine Fauque, psychologue au service Petite enfance de la Ville de Chartres, soutient quant à elle les professionnels dans l'utilisation du livre. « C'est un objet comme un autre, à mettre entre toutes les mains. Il faut réussir à se défaire de son regard d'adulte ». L'histoire amène des sujets comme

l'arrivée d'un petit frère ou la colère « il reste un outil de médiation pour ouvrir une discussion ». Si tout est sujet à lecture, « l'important est de ne pas freiner l'élan. Le plaisir passe aussi par le libre choix, même celui de sauter des pages ! La lecture fait la part belle à l'imagination, elle constitue une source de rêves face à la concurrence des écrans ».

### Les astuces

« Sans demande précise, on choisit en fonction de l'âge, de la vie de famille », conseille Céline Léonard, responsable du rayon jeunesse de la librairie l'Esperluète. L'enfant n'est pas intéressé ? « On peut passer par ses passions, sans trop pousser à la lecture. Ce n'est pas grave ». En dehors des classiques, on peut s'orienter vers les livres à toucher ou à volets pour les plus petits, et les albums à histoires ou premières séries pour les plus grands.

# Éveil culturel chez les tout-petits

La Ville a mis en place des partenariats entre le service Petite enfance et les établissements culturels afin de sensibiliser les tout-petits aux disciplines artistiques.



Une séance de lecture au Relais assistants maternels



Dominique Dutartre, adjointe aux Affaires scolaires et à la Petite enfance

**L**es établissements d'accueil collectif et familial de la Ville assurent l'accueil, le bien-être mais aussi l'éveil des enfants. Les partenariats avec le Théâtre de Chartres et la médiathèque l'Apostrophe offrent des spectacles adaptés et des temps d'animation.

Depuis 1990, un partenariat entre la médiathèque et les structures de la petite enfance sensibilise ainsi les tout-petits à la littérature jeunesse et à la pratique culturelle. Si cette démarche était novatrice pour son époque, elle a donné lieu à des actions qui perdurent aujourd'hui : lectures au sein de la bibliothèque

et dans les crèches, conseil sur la musique et le cinéma », explique Dominique Dutartre, adjointe aux Affaires scolaires et à la Petite enfance, qui ajoute que « *la médiathèque forme les professionnels. Une sensibilisation au livre et à la musique a même été proposée aux assistantes maternelles du Relai d'assistantes maternelle* ». Les livres proposés par les éditeurs sont distribués dans les crèches. La médiathèque récolte ainsi l'avis des adultes et des petits!

## Découverte de la scène

Le Théâtre de Chartres, géré par l'association Entracte, est partenaire des structures de la Petite

enfance depuis plus de dix ans. En temps normal, le théâtre propose trois ou quatre spectacles par saison, des visites du site et des formations assurées par les artistes. Il accueille aussi le spectacle de Noël du personnel de la Petite enfance tous les trois ans. En 2020, la création de *Petit Homme*, par la compagnie Le Cincle plongeur, a été partagée avec les tout-petits, qui l'ont vu en sortie de résidence avant sa présentation en octobre. « *Un enfant qui passe trois ans en crèche vient au moins une fois au théâtre* », résume le directeur Jérôme Costeplane, qui prépare déjà de nouvelles actions en partenariat avec la Ville.

## Les « parties majoritaires » reprennent face au maire

La Ville a relancé en décembre le dispositif Échecs à l'école, avec l'autorisation des services de l'Éducation nationale d'intervenir dans les classes. Après 10 séances d'initiation sur 25 prévues, place au jeu. Depuis mi-février, les élèves de CM1/CM2 défient le maire dans le cadre des « parties majoritaires ».



« C'est parti (...) et que le meilleur gagne! » Dans une vidéo adressée aux élèves avant les vacances de février, le maire, Jean-Pierre Gorges, a donné le coup d'envoi des parties d'échecs majoritaires 2021. 260 enfants de cycle 3, répartis dans 11 classes de 6 établissements

sont ainsi mobilisés. Chaque élève d'une même classe joue individuellement. Le coup majoritaire - celui décidé par le plus grand nombre d'enfants - est ensuite envoyé au maire via une tablette numérique. Jean-Pierre Gorges avance également ses pions toutes les semaines avec chacune

des classes en réponse au coup choisi par ces dernières.

Avec un objectif en ligne de mire: la grande Fête des échecs au Rigard le 25 juin, où seront joués les derniers coups, soit 7 parties en simultané (sous réserve des conditions sanitaires).

### Un projet pédagogique et ludique

Grâce à cette activité reconduite pour la troisième année, la Ville, avec le soutien de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, tient le pari de lier échecs et réussite.

Guidés par Victor Stéphan, grand maître international et intervenant diplômé de la Fédération française d'Échecs, les élèves se sont initiés une heure par semaine à la théorie (apprentissage des règles, reconnaissance des pièces) et à la pratique, avec une partie organisée en fin de séance. De cette manière, ils apprennent à écouter, échanger et à argumenter.

## Garder le lien

Hugues Geoffroy est directeur de l'école Henri-Matisse depuis sept ans, avec pour credo d'établir un lien de confiance avec son équipe, les élèves et les parents d'élèves.



**H**ugues Geoffroy a toujours su qu'il serait enseignant, « même au lycée, sans savoir si ça serait dans le primaire ou le secondaire ». Pour payer ses études d'histoire, il travaille comme pion, puis passe son concours en 2005, avant de suivre sa formation d'instituteur.

Né à Chartres, il a toujours habité dans la région. Après cinq années d'enseignement à Dreux puis deux à Mainvilliers, il arrive en 2014 à Chartres où l'attend le poste de directeur de l'école Henri-Matisse. « J'aime ce côté capitaine d'équipe. J'aime faire la jonction entre l'administratif et les collègues. Je facilite leur travail en faisant tout ce qui ne relève pas de leur temps d'enseignement ».

### « Mesurer le chemin parcouru »

Hugues est fier d'avoir su maintenir une excellente ambiance de travail avec ses six collègues. « C'est toujours bénéfique. Être dans une équipe, concourir à rendre celle-ci efficace, c'est important. Chaque semaine, je consacre une journée au travail administratif ». Enseigner reste vital pour lui. « Je suis en classe trois jours par semaine. Voir les progrès des élèves entre septembre et juillet, le chemin parcouru, c'est



sement, en ce moment il y a Chartres. live! »

### « S'adapter à la crise sanitaire »

Comme ses homologues, le directeur de l'école Henri-Matisse a dû adapter son établissement à la crise sanitaire. « Les enfants se lavent les mains entre 5 à 7 fois par jour et portent le masque. Les horaires de la cantine ont été élargis pour organiser trois services plutôt que deux, et certaines classes commencent plus tôt le matin pour échelonner l'arrivée des 120 élèves. S'il est plus délicat de conserver une distanciation physique, les enfants font des efforts en ne se prêtant plus de matériel. Ils sont sérieux! » Pour l'entretien des écoles et la surveillance des élèves, la Ville a mis à disposition du personnel supplémentaire. Aux deux agents d'entretien qui venaient déjà le matin et le midi se sont ajoutés quatre agents le midi.

La priorité actuelle d'Hugues Geoffroy est de consolider les bases de connaissances de tous les élèves après la période d'enseignement à distance. « Ils ne sont pas encore autonomes. Parfois les familles ne peuvent pas les aider, ou il n'y a pas d'ordinateur. Les écarts se sont davantage creusés entre ceux qui ont continué à travailler et ceux qui ne pouvaient pas ». Un protocole a été mis au point avec l'Inspection académique dans l'éventualité d'un prochain confinement, partiel ou total afin de garder un lien avec les familles. « Malgré les difficultés, nous avons su garder la confiance des parents ».

*gratifiant et ça m'émerveille toujours. Un enfant qui ne parle pas français peut devenir francophone en trois mois! C'est ça qui nous fait lever le matin ».*

L'école Henri-Matisse reste une référence pour les familles accueillies au Foyer d'accueil chartrain et les gens du voyage. « Les parents qui y étaient venus y inscrivent leurs enfants. Faire réussir les enfants qui sont dans des situations plus difficiles est aussi très valorisant. Toute l'équipe prend plaisir à travailler avec eux, c'est

d'ailleurs aussi pour ça qu'elle est stable. Quant aux élèves, ils sont habitués à se côtoyer entre enfants d'origines et de profils variés et développent une grande tolérance. Cette « mixité » est une richesse pour l'école. »

Parfaitement intégré à la vie associative chartraine, Hugues Geoffroy est licencié depuis vingt-cinq ans au C' Chartres Rugby. « Avec ma femme, nous suivons aussi les matchs de basket du C'Chartres Basket, féminin et masculin... Heureu-

# Inscrire son enfant dans une école publique, mode d'emploi

Il est déjà l'heure de penser à la prochaine rentrée pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques. Les inscriptions sont ouvertes.



## Votre enfant est-il concerné ?

Sont concernés par l'inscription les enfants qui entrent pour la première fois à l'école maternelle, en petite section, ou à l'école élémentaire en CP, ainsi que les enfants nouvellement arrivés à Chartres et en âge d'aller en maternelle ou en élémentaire.

## Comment effectuer cette démarche ?

- Vous pouvez retirer le formulaire de pré-inscription au Guichet unique (32, bd Chasles), dans les crèches, dans les écoles et dans les maisons pour tous.
- Vous pouvez également le trouver sur le site web de la ville (chartres.fr, rubrique Vivre à Chartres/Éducation jeunesse) ou détacher l'exemplaire joint ci-contre.
- Déposez ou envoyez le formulaire et les justificatifs à par-

tir du 6 avril au Guichet unique ou par mail: inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr.

## Le suivi du traitement de votre demande

À réception du dossier complet, un certificat d'inscription vous sera envoyé par courrier. Présentez-le au directeur de l'école qui procédera à l'admission définitive de votre enfant.

## Quels sont les justificatifs à présenter ?

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors téléphone portable) au nom du ou des titulaire(s) de l'autorité parentale.
- Une copie du livret de famille (mentions parents et enfants) ou une copie d'acte de naissance de l'enfant
- Pour les parents divorcés et/ou séparés, un extrait du juge-

ment précisant l'identité de l'autorité parentale en charge de l'enfant (article 1082 du Code de procédure civile), ou une attestation sur l'honneur signée des deux titulaires de l'autorité parentale précisant le lieu futur de scolarisation de l'enfant avec copies recto-verso des pièces d'identité des deux parents. Pour un parent isolé: une attestation sur l'honneur de garde signée avec copie recto-verso de la pièce d'identité

## Inscriptions périscolaires

L'inscription pour les activités périscolaires (restauration scolaire, accueil du matin et du soir, mercredi) débute le 6 avril. Le Dossier unique d'inscription sera distribué dans les écoles, les crèches et les MPT ou à télécharger sur [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr) rubrique Vivre à Chartres/Éducation Jeunesse.

## Attention, tout dossier incomplet ne pourra pas être enregistré.

► Renseignements  
Guichet unique,  
32, boulevard Chasles  
02 37 23 40 00  
ouvert du lundi au vendredi  
de 9 h à 17 h et le samedi de  
9 h à 12 h 30

# PRÉINSCRIPTION SCOLAIRE

## ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES DE CHARTRES

### ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

#### DOSSIER A RETOURNER AVANT LE 18 JUIN 2021

**Guichet Unique** Vie Scolaire - 32, boulevard Chasles – 28000 CHARTRES (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h30) **ou par courrier électronique** : inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr

**Renseignements** : ☎ 02.37.23.42.38 ou www.chartres.fr rubrique Vivre à Chartres-Education et Jeunesse

#### ENFANT

Nom et prénom ..... Date de naissance |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|

#### ÉCOLE

Ecole de secteur ..... Classe .....

#### LES TITULAIRES DE L'AUTORITÉ PARENTALE

##### Titulaire de l'autorité parentale 1

Mère  Père  Tuteur, Tutrice  Autre (-----)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville.....

☎ |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|

@: .....

##### Titulaire de l'autorité parentale 2

Mère  Père  Tuteur, Tutrice  Autre (-----)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville.....

☎ |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|

@: .....

**Situation familiale** :  Marié(e)/Pacsé(e)/Concubin(e)  Séparé(e)/Divorcé(e)  Isolé(e)/Veuf(ve)

#### LES PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC CET IMPRIMÉ

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors téléphone portable) au nom du ou des titulaire(s) de l'autorité parentale
- Une copie du livret de famille (mentions parents et enfants) ou une copie d'acte de naissance de l'enfant
- Pour les parents divorcés et/ou séparés, un extrait du jugement précisant l'identité de l'autorité parentale en charge de l'enfant (article 1082 du code de procédure civile)
  - **ou** une attestation sur l'honneur signée des deux titulaires de l'autorité parentale précisant le lieu futur de scolarisation de l'enfant avec copies recto-verso des pièces d'identité des deux parents
  - **ou** pour un parent isolé une attestation sur l'honneur de garde signée avec copie recto-verso de la pièce d'identité

#### LE SUIVI DU TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE

A réception de votre dossier complet, il vous sera envoyé par courrier un certificat d'inscription à présenter au directeur de l'école qui procédera à l'admission définitive de votre enfant.

**J'atteste avoir pris connaissance des mentions d'information au verso de ce document**

Chartres, le.....

**Signature du ou des titulaire(s) de l'autorité parentale :**

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Chartres.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour instruire le dossier de votre enfant pour son inscription scolaire.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder la période d'un an. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à la direction Vie Scolaire de la Ville de Chartres et à l'Education Nationale. Nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification de vos données et effacement ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

La mise à jour des informations recueillies dans ce questionnaire peut se faire directement auprès de la direction Vie Scolaire de la Ville de Chartres (mail : inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr) ou à défaut le mail contact@agglo-ville.chartres.fr.

De plus, vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits (accès, rectification, effacement, limitation du traitement) en contactant les délégués à la protection des données personnelles, par mail à l'adresse dpo@agglo-ville.chartres.fr

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).



# ÉCOLES PUBLIQUES DE CHARTRES

| RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

**Première rentrée scolaire en maternelle ou en élémentaire**

À partir du 6 avril,

**pensez à  
inscrire  
votre  
enfant!**

**Comment effectuer cette démarche?**

Vous pouvez télécharger l'imprimé sur le site Internet [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr),  
rubrique vivre-a-chartres/education-jeunesse

**RENSEIGNEMENTS :**

Direction de la Vie scolaire - 32, boulevard Chasles  
28000 Chartres - Tél. 02 37 23 40 00

Horaires d'ouverture:  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et  
de 14h à 17h.



# Les Artisanales 2021

## au cœur de Chartres

Après une édition inédite et virtuelle en 2020, les Artisanales de Chartres innoveront encore cette année en investissant le centre-ville du vendredi 8 au dimanche 10 octobre prochain.



Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce, Didier Garnier, vice-président du Conseil communautaire, en charge du Développement économique de Chartres Métropole, François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire, Michel Cibois, président des Artisanales de Chartres, Rémi Martial, conseiller départemental, et Harold Huwart, vice-président du Conseil régional du Centre-Val de Loire.

« Il est temps de prendre l'air ! » s'enthousiasme Michel Cibois, président des Artisanales de Chartres et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir. Pour sa 28<sup>e</sup> édition, le salon adopte cette année un format inédit en prenant possession du cœur de ville. « Nous revenons aux sources: le plus grand salon de l'artisanat de France

se tiendra en physique et en plein air. Rues, boulevards ou encore allées, c'est une véritable bouffée d'oxygène qui est proposée », se réjouit Michel Cibois.

500 artisans et un millier d'apprentis de la France entière sont attendus pour présenter leurs savoir-faire, des plus traditionnels aux plus novateurs. Grâce aux larges allées de cir-

culatation, la plus grande manifestation d'Eure-et-Loir veillera au respect des distanciations sociales en prenant toutes les précautions nécessaires.

### Animations nocturnes

Les Artisanales prolongeront la fête en nocturne les vendredi 8 et samedi 9 octobre, afin de laisser aux visiteurs le loisir d'admirer la magie de Chartres en lumières. Les Vitrines de Chartres seront associées à l'événement.

« La Ville soutient les Artisanales depuis longtemps, rappelle Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Cadre de vie, du Développement, du Commerce et de l'Artisanat. Avec cette édition à ciel ouvert dans un environnement patrimonial, ce sera à coup sûr une réussite. Le public va retrouver le plaisir d'essayer, de goûter, de toucher: c'est important! La complémentarité du salon avec les commerçants chartrains sera un facteur supplémentaire d'attractivité pour cet événement qui fait rayonner notre territoire à travers la France ».

# Chartres en lumières a 18 ans

Le 10 avril marquera l'ouverture de la 18<sup>e</sup> édition de Chartres en lumières. Avec, cette année, de nouveaux mappings très naturalistes sur les ponts et lavoirs de la basse-ville.



Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la ville et à la Politique événementielle



« Au bout de vingt ans, il fallait se renouveler, dit Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la ville et à la Politique événementielle. L'idée était, tout en continuant de travailler sur l'architecture, de surprendre les spectateurs en les emmenant se balader un peu partout dans le monde, avec la rivière comme fil rouge. La nouvelle scénographie mise en place sur l'église Saint-Pierre l'année dernière a fait descendre en basse-ville beaucoup plus de gens. On s'est dit qu'on pouvait compléter l'offre avec de nouveaux mappings sur les ponts et lavoirs et la collégiale Saint-André. On en a aussi profité pour remplacer le matériel en passant à la technologie laser qui permet

des projections beaucoup plus fines. J'ajoute enfin qu'on aura cette année des scénographies spécialement créées pour Noël sur les ponts et lavoirs, la collégiale Saint-André et la cathédrale. »

Reconnu comme la plus grande opération de valorisation du patrimoine par la lumière au monde, Chartres en lumières fête cette année ses 18 ans en proposant au visiteur de découvrir ou redécouvrir 23 sites patrimoniaux illuminés en cœur de ville. Ceci durant neuf mois de l'année, d'avril à décembre, 7 jours sur 7, de la tombée de la nuit à 1 heure du matin jusqu'au 30 octobre, puis jusqu'à 22 h 30 du 31 octobre jusqu'aux fêtes de fin d'année.

## FAUNE ET FLORE

Ponts et lavoirs et collégiale Saint-André

Par la société M2 Event

À la tombée de la nuit, la rivière se métamorphose. Une fantasmagorie d'animaux et de plantes vient envelopper les ponts, les lavoirs et la collégiale Saint-André. Chartres en lumières vous invite à une échappée belle dans une nature féerique, assortie d'ambiances sonores propices à l'immersion.

### 1 Pont des Minimes froid glacial

Un ours se balade dans une forêt canadienne tandis que des castors construisent un barrage. Sous la pression de l'eau, le barrage éclate et le courant nous entraîne jusqu'en Alaska au milieu de la banquise et des pingouins.



cade, qui réunit fleurs et animaux. Derrière les chutes, une grotte abriterait, dit-on, des centaines de chauves-souris.

### 2 Lavoir Grenouillère

#### Le perchoir

Comme un gigantesque perchoir au cœur de la jungle sud-américaine, le lavoir Grenouillère se pare d'une multitude d'oiseaux multicolores.

### Pont Saint-Père

#### Lagunes et Amazone

Des flamants roses qui s'envolent, des rivières sans fin au milieu de forêts immenses, des lagunes paradisiaques... Le rêve n'est pas loin.



### 3 Collégiale Saint-André

#### D'herbiers en bestiaires...

Le voyage au fil de l'eau se poursuit sur les murs de la collégiale Saint-André, où naturalisme et fantastique se côtoient dans quatre tableaux mouvants. Des plantes d'un autre temps et des animaux issus d'un bestiaire médiéval s'échappent de livres anciens enluminés. À la manière d'une mappemonde, la collégiale tourne bientôt sur elle-même à toute vitesse. Rivières, fleuves et mers se mêlent alors pour ne plus former qu'un seul cours.

### Pont Bouju

#### le pont des singes

Plusieurs fissures sont apparues sur le pont Bouju, où une végétation dense, typique des jungles asiatiques, commence à recouvrir la pierre. Bientôt, des singes grimpent sur les lianes.

### Pont et arcades Saint-Hilaire

#### Hippocroco

Des bords du Nil aux grands

lacs, les arcades Saint-Hilaire dévoilent de somptueux paysages d'Afrique, où la faune n'est jamais loin.

### Pont Saint-Hilaire

#### Zone humide

Nous voilà dans une mangrove de palétuviers, où vivent des crabes violonistes.

### Lavoir Foulerie

#### En cascade!

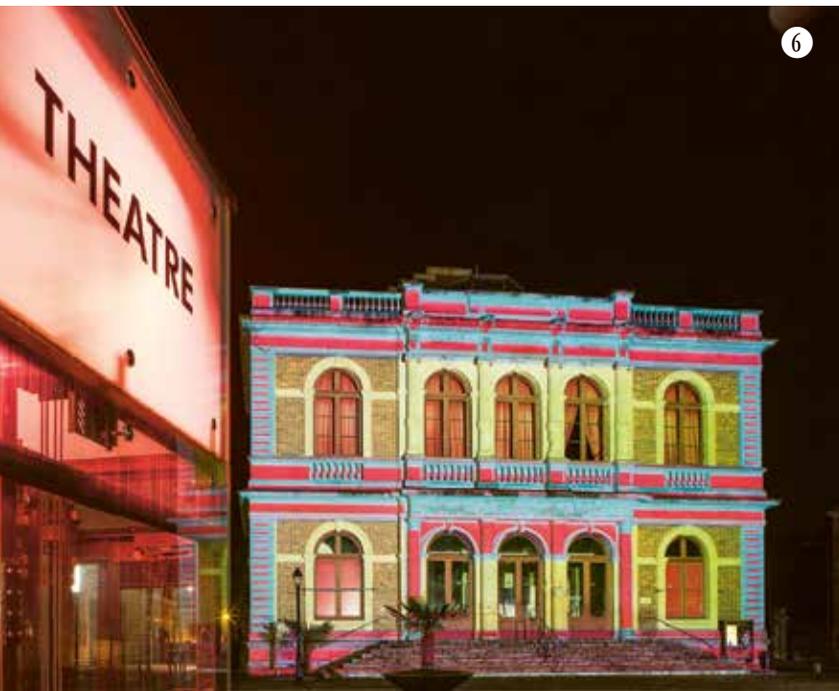
Du lavoir Foulerie jaillit une cas-

## METAMORFAUNE

Quai Gloriette

Par la société Luminariste

Ponts et lavoirs du quai Gloriette font place à monde féérique peuplé de créatures magiques, sorties des encyclopédies et des livres d'heures, avec, en arrière-plan, une trame de végétaux d'inspiration Art Nouveau, et, en surimpressions colorées et texturées de verre, des chimères animales, végétales et hybrides.





## Et toujours...

### 4 Le portail royal de la cathédrale,

avec deux scénographies qui tournent en boucle: « Chartres, d'hier à demain » et « Nef de lumière ».

**La cathédrale, portail nord,** avec une scénographie qui restitue la polychromie, aujourd'hui disparue, de la statuaire du portail.

**La cathédrale, portail sud,** avec une scénographie qui imagine que toute la lumière du soleil qui a pénétré les vitraux en ressort à la tombée de la nuit.

### 5 L'église Saint-Pierre,

avec un spectacle qui met en scène l'évolution de la lumière projetée par le soleil puis la lune sur les façades du bâtiment, des profondeurs de la nuit aux premières lueurs de l'aube.

### Le musée des Beaux-Arts, façade d'honneur.

Hommage à Jean Moulin, cette scénographie égraine les temps forts de la vie de celui-ci à travers ses écrits et ses dessins.

### Le musée des Beaux-Arts, côté jardins de l'Évêché,

avec une scénographie poétique, qui raconte l'épopée de Luna, la petite lune partie à la recherche de son amie l'étoile.

### 6 Le théâtre,

qui abrite un chassé-croisé amoureux.

### La médiathèque L'Apostrophe,

qui propose un tour d'horizon humoristique des différentes inventions de l'homme (domestication du feu, de

l'écriture, de l'enluminure, de l'imprimerie et de l'informatique) qui ont mené... à la création de Chartres en lumières.

## Et aussi...

### 7 La fresque de-Lattre-de-Tassigny,

### L'Eurélium,

### La chapelle Sainte-Foy.

► Chartres est membre depuis 2008 du réseau LUCI (Lighting Urban Community International), créé en 2002 à l'initiative de la Ville de Lyon. Cet organisme sans but lucratif rassemble 70 villes à travers le monde, pour lesquelles la lumière est un outil de développement social, culturel et économique.

## Chartres en lumières en chiffres

**1 million** de visiteurs par an

**23** sites illuminés

**268** soirs d'exploitation

**44** vidéoprojecteurs

**25** ordinateurs de pilotage

**28** enceintes

**10** tours de projection

**15** plateformes sur l'Eure

**2** semaines d'installation

**2** semaines de réglages

# Action cœur de ville

## Quels financements pour les propriétaires occupants ?

Une famille investit dans la rénovation d'une maison dans la rue de la Corroierie.



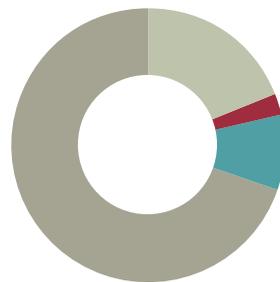
### Le projet de Pauline et Thomas

**D**ans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat, l'opérateur de Chartres métropole (SOLIHA) a accompagné Pauline et Thomas dans leur projet de rénovation d'une maison rue de la Corroierie. Les contacts se sont noués dans le cadre de la demande d'autorisation préalable aux travaux début 2020.

Pauline a fait l'acquisition, dans la rue de la Corroierie, d'une maison de ville datant des années 1900, vacante depuis deux ans et en état de dégra-

dation. Ceci dans le but de la réhabiliter.

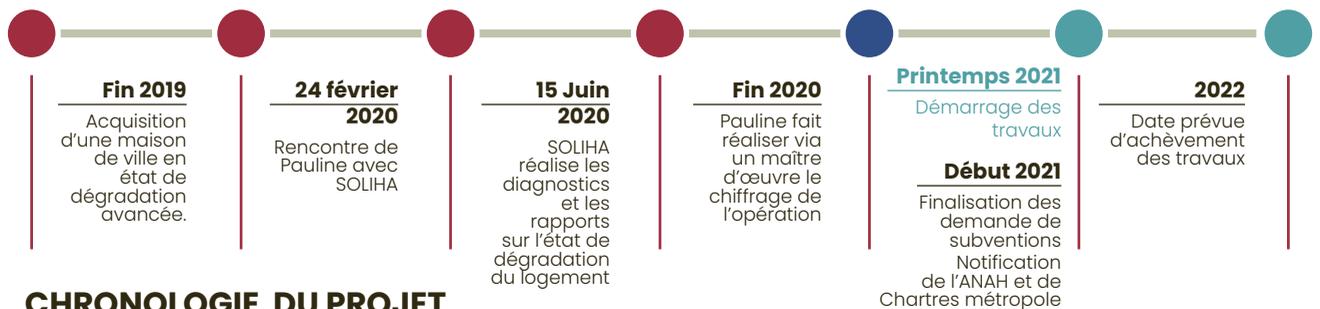
Le projet de rénovation sera global et comprendra des interventions de gros œuvres de charpente, d'électricité, de ventilation, de plomberie, l'isolation de la toiture et des murs, le remplacement de menuiseries et de la chaudière à gaz. La surface habitable indicative du logement passera d'environ 70 m<sup>2</sup> avant travaux à 85 m<sup>2</sup> après travaux. Avec un gain de 80% en matière de performance énergétique (isolation chauffage...)



#### PLAN DE FINANCEMENT

Prix d'acquisition: **99 000 €**  
 Subvention ANAH: **27 000 €**  
 Primes rénovation énergétique: **3 500 €**  
 Subvention Chartres Métropole: **12 500 €**  
**Montant total de subventions: 43 000 €**  
**Montant total de travaux: 160 121,10 €**

D'autres aides peuvent se cumuler, comme par exemple la prime Rénov'.



#### CHRONOLOGIE DU PROJET

## À l'usage des propriétaires occupants

### Quatre conditions doivent être réunies pour être éligible aux subventions

- Pour bénéficier des aides, les propriétaires doivent s'engager à occuper le logement à titre de résidence principale pendant au moins 6 ans après la fin des travaux.
- Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans.
- Il ne faut pas dépasser un niveau de ressources fixé, déterminé en fonction du nombre de personnes qui habitent le logement. Le montant à prendre en considération est la somme des revenus fiscaux de référence du foyer et les plafonds de ressources sont adaptés en fonction du nombre de personnes occupant le logement.
- Ne pas avoir acheté son logement à un bailleur public depuis moins de cinq ans.

### Les conditions concernant les travaux

- Les travaux ne doivent pas concerner la décoration du logement et ne peuvent pas être assimilables à une construction neuve ni à un agrandissement.
- Le montant minimum des travaux est de 1500 €.

### Vos engagements

- Ne pas commencer les travaux avant d'avoir déposé votre dossier d'aide auprès de l'Anah. Il est important d'avoir reçu la notification du montant des aides octroyées pour engager les travaux.
- Faire réaliser l'intégralité des travaux de rénovation énergétique par des professionnels du bâtiment, possédant la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
- Réserver à l'Anah l'enregistrement des Certificats d'économie d'énergie (CEE) générés par les travaux de rénovation thermique, dans le cadre des aides.

## Mission réhabilitation

Dans le cadre de l'opération Action Cœur de ville, la Ville de Chartres s'associe à Digneo pour lutter contre l'habitat indigne.

**L**es problématiques d'habitat très dégradé et de situations immobilières et urbaines complexes dans le cœur de ville de Chartres sont mises en évidence depuis plusieurs années. En 2019, l'étude pré-opérationnelle de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain (OPAH-RU) a révélé un accroissement de la vacance de logements en cœur de ville, du fait de leur dégradation, mais aussi de l'organisation des immeubles avec des commerces en rez-de-chaussée et des étages initialement destinés à l'habitat mais aujourd'hui devenus inaccessibles, qui ne sont donc ni occupés ni mis en location (54 % des logements vacants de la ville sont localisés dans le périmètre d'OPAH-RU).

Cette situation conduit inexorablement à une baisse de l'attractivité résidentielle du cœur de ville malgré un important investissement municipal dans les espaces et le patrimoine publics et dans l'aide à la valorisation du bâti privé (opération de ravalement des façades en cours sur la période depuis 2016).

Un nouveau partenariat entre la Ville de Chartres et Digneo pour la lutte contre l'habitat indigne a été adopté par le Conseil municipal du 17 mars 2021.

### 3 000 logements dégradés à réhabiliter

Depuis sa création, l'association Foncière Logement agit au sein du groupe Action



| 25-27 rue de la Clouterie

Logement pour procurer des logements locatifs aux salariés du secteur privé quel que soit leur niveau de revenu, tout en contribuant à la mixité sociale des villes et des quartiers.

En 2019, La Foncière Logement s'est engagée, avec le soutien de l'État, à participer à la lutte contre l'habitat indigne ou insalubre. Leur objectif, à l'horizon 2022, est d'investir 300 M€ de ressources Action Logement dans l'acquisition et la

réhabilitation, à l'échelle nationale, d'environ 3 000 logements dégradés, indignes, insalubres ou en péril dans les centres-villes, et notamment dans les 222 villes inscrites au programme Action Cœur de ville.

La Foncière Logement – Digneo propose aux collectivités un diagnostic sur l'état du patrimoine privé des centres-villes et des solutions opérationnelles de diversification de l'immobi-

lier (réhabilitation, restructuration de l'ancien, ou destruction de l'ancien trop obsolète et construction de neuf).

À Chartres, l'association s'est engagée à produire son diagnostic dans un délai de 3 mois, et concentre ses actions sur 22 adresses du cœur de ville.

### ► Premier déploiement de La Foncière Logement-Digneo

Avec la résorption d'un stock potentiel de 22 immeubles sur quatre secteurs

#### ❶ Secteur commercial

Cinq immeubles pourraient être concernés: 11-13, rue Noël-Ballay, 1, 3-5 et 7, rue Marceau, 9-11, rue Marceau et l'impasse privée Mithouard.

#### ❷ Secteur Félibien-Saint-Jean

Huit immeubles pourraient être concernés: 1-3-5-6-7-9, rue Félibien, 27, boulevard Charles-Péguy, 3, 4 et 6, place Saint-Jean et 5, rue de l'Abreuvoir.

#### ❸ Immeubles de la rue de la Clouterie:

Quatre immeubles pourraient être concernés: 18/24, 25/27 et 29, rue de la Clouterie

#### ❹ Immeubles de la rue Muret:

Cinq immeubles pourraient être concernés: 9, 35, 46, 51, 63, rue Muret

# La ville 30 sans feux, ça fonctionne!



« *Prise à 8h25 un vendredi matin, cette photo du carrefour Couronne - Félibien-Faubourg - Saint-Jean - Péguy fait la démonstration des vertus d'une ville 30 sans feux, dit Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'amélioration du Cadre de vie. Profitant du surcroît de sécurité qu'apportent la limite de vitesse abaissée et la voirie réaménagée, nous avons décidé de supprimer les feux à ce carrefour, qui était régulièrement un point de congestion. Les faits nous ont donné raison puisque la circulation y est dorénavant totalement fluide, synonyme de gain de temps pour les automobilistes. »*





## Des contrôles de poids lourds à l'entrée de la ville

Confrontée au non-respect de la réglementation du transit des camions de plus de 10 tonnes, la Police municipale, accompagnée ce jour-là de Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité et de la Tranquillité publique, a procédé fin mars à une opération de contrôle.

**A**ttachée à la tranquillité de ses administrés, la municipalité met tout en œuvre pour que ceux-ci évoluent dans une ville apaisée. C'est dans cette optique que de nombreuses mesures ont été prises en matière de réglementation routière. Le maire, Jean-Pierre Gorges, a ainsi

décidé de faire procéder à des contrôles, assortis d'une verbalisation systématique, pour l'infraction constatée en matière de non-respect de la réglementation du transit des plus de 10 tonnes.

Le matin du jeudi 25 mars, Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité et de la

Tranquillité publique, était aux côtés des agents de la Police municipale mobilisés pour l'opération. « *Nous procédons aujourd'hui à un contrôle destiné à vérifier l'application de l'arrêté d'interdiction de circulation de véhicules de plus de 10 tonnes dans la commune de Chartres, sauf dérogation, bien entendu. Si la majorité des*



gens respectent cet arrêté, des manquements ont été observés chez certains conducteurs de poids-lourds, qui cherchent à prendre au plus court, quitte à s'affranchir des règles. La Police municipale, engagée au quotidien pour la sécurité des Chartrains et des Chartraines, est là pour vérifier que les gens respectent les arrêtés. »

### Chacun doit respecter l'autre

Richard Lizurey en a profité pour annoncer des prochains contrôles concernant la Ville 30. « Pour avoir une ville apaisée, avec une vitesse limitée à 30 km/h, la désinstallation progressive des feux tricolores et l'objectif de limiter au maximum le nombre d'accidents, il faut que tous les automobilistes respectent la limita-

tion de vitesse. Il est important toutefois de souligner que les Chartrains et l'ensemble des habitants de l'agglomération respectent globalement cette réglementation et les élus ne peuvent que les en remercier. En revanche, ceux qui traversent Chartres en transit ne font pas toujours preuve de la même discipline. »

«Après une phase pédagogique de communication, la Police municipale va procéder à des contrôles de vitesse quotidiens, explique Richard Lizurey. Ces contrôles seront annoncés par voie de presse. Il ne s'agit pas de surprendre les gens. On désignera les lieux de contrôle mais on ne donnera pas les horaires. Ceux qui seront pris en infraction seront verbalisés, ne serait-ce que par équité de

traitement vis-à-vis de ceux qui respectent les limitations. Chacun doit respecter l'autre. Et respecter l'autre, ça veut dire respecter les règles du code de la route, tout simplement. C'est vrai aussi pour les vélos qui circulent et les trottinettes sur les trottoirs. Sans respect il ne peut pas y avoir d'espace partagé apaisé. »



### Expérimentation prolongée

La phase d'expérimentation du nouveau plan de circulation du secteur Drouaise, Bourgneuf, Fresnay, qui devait initialement s'achever à la fin du mois de mars par une présentation du bilan de l'opération aux habitants du quartier, est prolongée jusqu'à la levée des mesures sanitaires.



# Des aménagements de sécurité devant le nouveau collège Jean-Moulin

La Ville a engagé les travaux d'aménagement et de sécurisation dans la rue du Maréchal Leclerc, aux abords du nouveau collège Jean-Moulin qui ouvrira ses portes en septembre prochain.



**A**près l'achèvement des travaux à l'intérieur du nouveau collège Jean-Moulin, situé sur l'ancien site de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (Espé), le mobilier a été livré en décembre. Les travaux sur les réseaux, eux, ont débuté en février avec la reprise des branchements d'eau potable et l'enfouissement des réseaux secs prévus par Chartres métropole sur la section comprise entre la rue Philippe-Desportes et la rue Nicochet, auxquels s'ajouteront la réfection du trottoir entre ces deux voies.

## Sécurisation de la zone

« Le chantier prévoit la création d'un plateau surélevé avec une

*traversée piétonne réglementaire sécurisée, devant le collège, détaille Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme et des Travaux. À cet effet, l'éclairage public sera renforcé de part et d'autre. Sur ce plateau, un revêtement coloré sera posé pour en augmenter la visibilité. Un espace d'attente sécurisé sera créé devant le parvis du collège avec la mise en place de barrières et potelets pour protéger les piétons du trafic routier et une caméra de surveillance sera installée devant l'entrée du bâtiment. »*

Les places de stationnement situées sur le trottoir face au collège seront supprimées, tandis que les arrêts de bus seront repositionnés dans les

deux sens de circulation. Les quais avec abribus seront ainsi rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Attention. Une partie de la rue du Maréchal-Leclerc (entre le numéro 16 et la rue Nicochet) est fermée à la circulation pendant la durée des travaux, jusqu'à la fin août. L'accès reste cependant autorisé aux riverains. Des déviations sont mises en place en direction des rues du Docteur-Maunoury, du Général George-Patton et Philippe-Desportes.

Le coût de ces aménagements, financés en grande partie par la Ville, avec une participation du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, est évalué à 400 000 €.

# Élargissement de la rue Gabriel-Loire

L'élargissement de la rue Gabriel-Loire va permettre la création d'une liaison cyclable sécurisée entre le quartier de Bel-Air et le Plan vert.



**L**es travaux de la rue Gabriel-Loire, qui s'inscrivent dans le cadre de la ville apaisée, ont pour objectif de réaliser une continuité cyclable entre la rue des Petites-Filles-Dieu, et donc le Plan vert des bords de l'Eure, et l'avenue de Bel-Air. Il s'agit concrètement de sécuriser la circulation des cyclistes dans le sens de la montée comme dans le sens descendant avec la création d'un double sens cyclable. Le tout en conservant un trottoir d'1,40 m pour les piétons.

L'élargissement de la rue Gabriel-Loire s'opérera du côté

du talus SNCF, qui empiète actuellement sur le domaine public. Un mur de soutènement d'1m50 de haut sera érigé à cet effet.

## Un chantier en plusieurs étapes

« La première phase des aménagements réalisés par la Ville a débuté mi-février avec le débroussaillage et l'abat-tage d'arbres sur le talus SNCF, explique Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme et des Travaux. Le mur existant a été démoli pour laisser place à la phase de fondations du mur de soutè-

nement. Ce dernier, en éléments préfabriqués, reposera sur une semelle en béton coulée sur place. Puis, l'élargissement de la voie interviendra avec le recul des bordures et caniveaux ainsi que l'aménagement des ouvrages d'eaux pluviales. »

La rue Gabriel-Loire reste fermée à la circulation durant l'intégralité des travaux, hormis pour les riverains, les secours et le service de collecte des déchets.

Coût total du chantier : 290 000 € TTC.

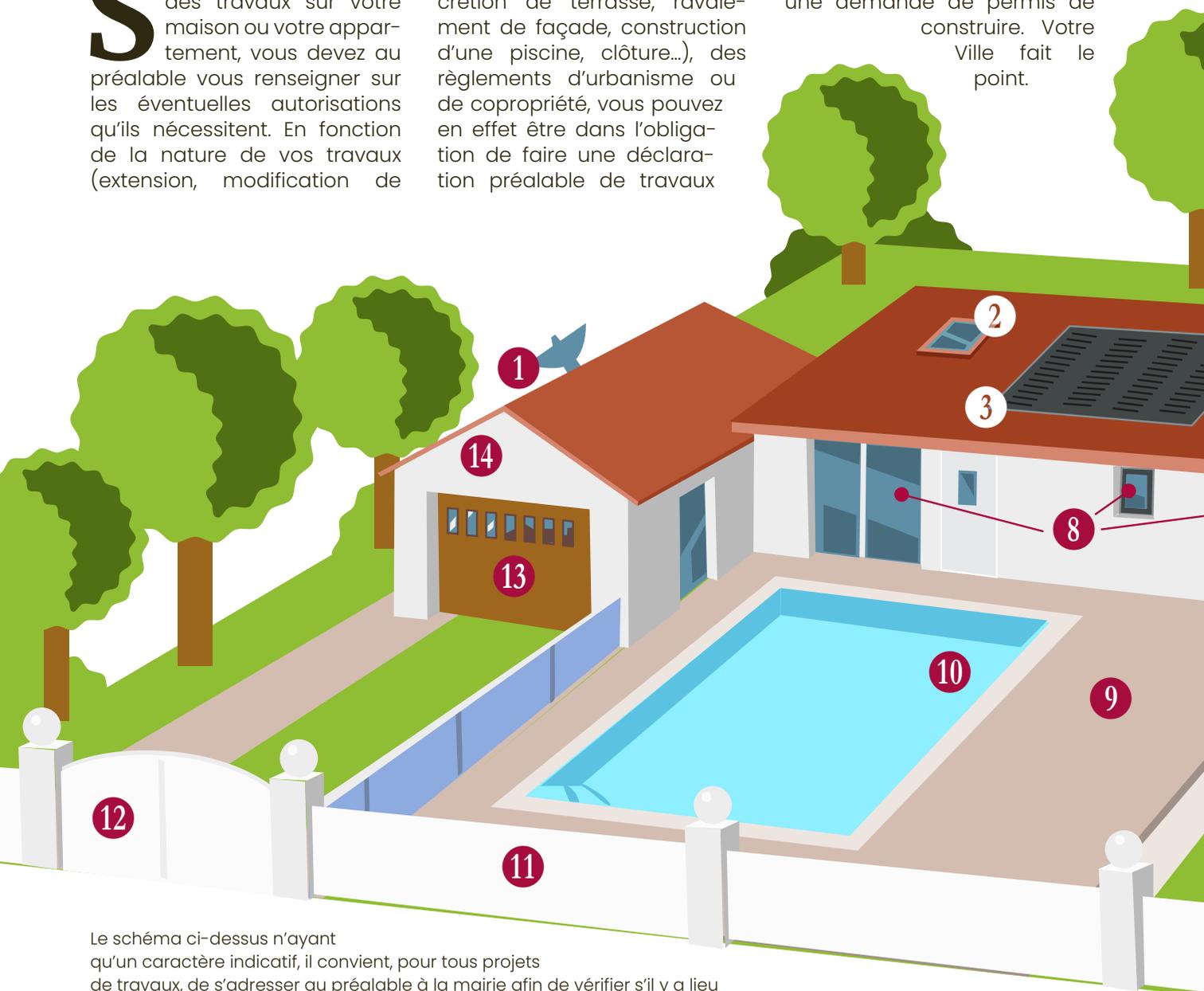
# Quelles autorisations pour quels travaux?

Rappel des autorisations à demander par les particuliers selon les travaux envisagés.

**S**i vous souhaitez réaliser des travaux sur votre maison ou votre appartement, vous devez au préalable vous renseigner sur les éventuelles autorisations qu'ils nécessitent. En fonction de la nature de vos travaux (extension, modification de

l'aspect extérieur du bâtiment, création de terrasse, ravalement de façade, construction d'une piscine, clôture...), des règlements d'urbanisme ou de copropriété, vous pouvez en effet être dans l'obligation de faire une déclaration préalable de travaux

ou même, dans certains cas, une demande de permis de construire. Votre Ville fait le point.



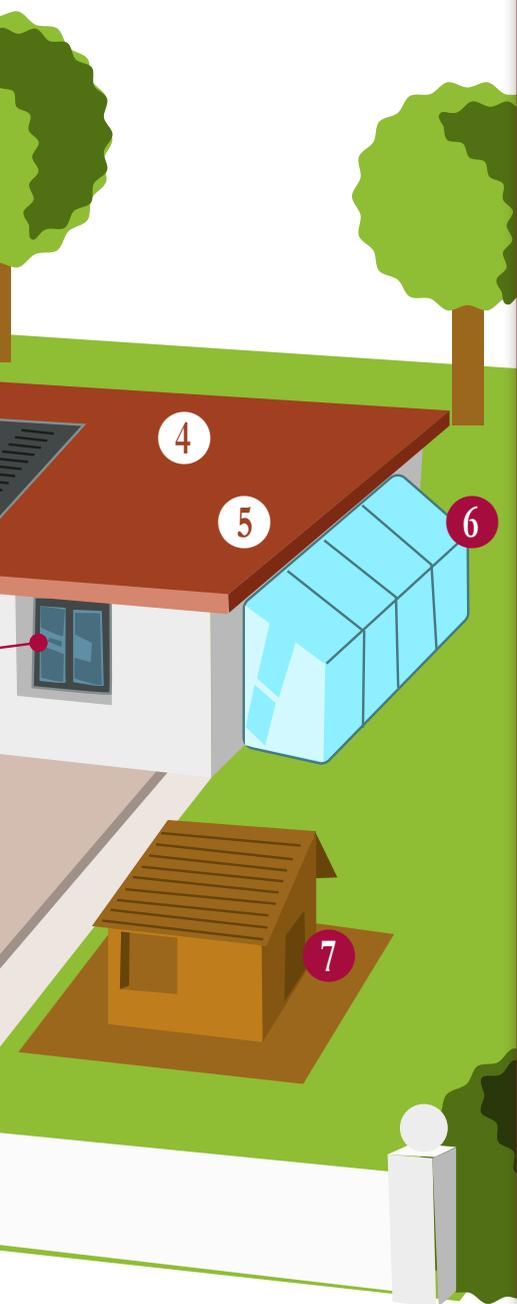
Le schéma ci-dessus n'ayant qu'un caractère indicatif, il convient, pour tous projets de travaux, de s'adresser au préalable à la mairie afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier. La dispense de formalités ne consiste pas à se dispenser du respect des règles d'urbanisme, notamment celles du plan local d'urbanisme.

## Quelle autorisation demander pour quel type de travaux

### Lexique

PC: permis de construire

DP: déclaration préalable



**1 Parabole:** > 1 m<sup>2</sup>: DP

**2 Fenêtre de toit:** Sans création de surface: DP  
Si création de surface de plancher: < 40 m<sup>2</sup>: DP\*  
> 40 m<sup>2</sup>: PC\*

**3 Panneau photovoltaïque:** DP

**4 Modification de toiture (tuiles):** si remplacement identique: aucune formalité\*

**5 Extensions, Espaces habitables supplémentaires, aménagement de combles:**  
< 40 m<sup>2</sup>: DP \*  
+ 40 m<sup>2</sup>: PC\*

**6 Véranda, terrasses couvertes:**  
< 5 m<sup>2</sup>: aucune formalité  
< 40 m<sup>2</sup>: DP\*  
> 40 m<sup>2</sup>: PC\*

**7 Cabane, abri de jardin, appentis:**  
< 5 m<sup>2</sup>: aucune formalité  
< 20 m<sup>2</sup>: DP  
> 20 m<sup>2</sup>: PC

**8 Fenêtre, porte fenêtre:** création, changement: DP  
Remplacement à l'identique: pas de formalité

**9 Terrasse non couverte de plain-pied (béton ou bois)**

Sans surélévation, quelle que soit la surface: aucune formalité  
Surélevée < 5 m<sup>2</sup>: aucune formalité  
Surélevée < 40 m<sup>2</sup>: DP  
Surélevée > 40 m<sup>2</sup>: PC

**10 Piscine:**  
< 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois: aucune formalité  
< 100 m<sup>2</sup>, non couverte: DP  
< 100 m<sup>2</sup>, avec couverture de mois de 1,80 m de haut: DP  
> 100 m<sup>2</sup>: PC

**11 Clôture:** DP

**12 Portail:** DP

**13 Garage**  
Si accolé à l'habitation:  
< 40 m<sup>2</sup>: DP \*  
> 40 m<sup>2</sup>: PC\*  
Si indépendant à l'habitation:  
< 20 m<sup>2</sup>: DP  
> 20 m<sup>2</sup>: PC

**14 Façades/Ravalement/Bardage:** DP

\* si franchissement du seuil des 150m<sup>2</sup> (superficie existante + superficie créée) avec recours architecte)

(\*1) sauf dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable classé, dans un site inscrit classé ou en instance de classement, sur un immeuble protégé: DP

# La propreté est l'affaire de tous

Chartres, de l'avis des habitants et des visiteurs, est une ville propre. Ce qui n'empêche pas Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Eco-ville, d'en appeler à la responsabilité collective face aux incivilités persistantes qui ternissent un peu le tableau.



Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Eco-ville, en compagnie de Pascal, au volant d'une laveuse

## Que dites-vous aux habitants mécontents?

Nous mettons d'importants moyens au service de la propreté. Mais ceux-ci, manifestement, ne suffisent pas. Que faire? Un balayeur ne peut pas repasser cinq fois par jour au même endroit. Même chose pour les chiens. On ne peut pas mettre un agent derrière chaque propriétaire pour ramasser les déjections.

## Votre Ville: Où en est le combat pour la propreté à Chartres?

**Maria Jebli-Chedeville:** Dès 5h30 du matin, j'ai passé une matinée avec les agents en charge de la propreté. Dans la laveuse avec Pascal, dans la mini benne avec Michel, à pied avec Sébastien manipulant avec dextérité le Glutton, ils « traquent » les plus petits déchets qui jonchent nos rues. À travers cet article je souhaite les remercier et sensibiliser chacun de nous à la préservation de la qualité de vie qu'ils nous offrent. Chartres est certes une ville propre, mais les incivilités demeurent. Les agents de la propreté urbaine trouvent par exemple encore trop souvent des dépôts sauvages autour des conteneurs. La généralisation de la nourriture à emporter ces derniers temps s'accompagne par ailleurs d'un surplus de sacs abandonnés et emballages divers sur la voirie. C'est peut-être la rançon de l'effica-

cité des services. Les gens se permettent de jeter par terre en sachant que leurs détritrus auront disparu le lendemain.

## Quels sont les principaux points noirs?

Nous retrouvons trop de mégots par terre ou dans nos espaces verts. J'enjoins les fumeurs de ne plus jeter leurs mégots dans la rue et encore moins directement dans les bouches d'égout, prévues pour recueillir les eaux pluviales, qui se déversent ensuite dans la rivière. Afin d'éviter cela, nous avons équipé nos corbeilles de mégotiers.

Il n'est agréable pour personne de marcher sur une déjection canine. 71 canisites et des distributeurs de sacs sont mis à la disposition des propriétaires de chiens pour contribuer à la propreté de la ville, qui dispose par ailleurs d'un millier de corbeilles et de containers enterrés... Alors pourquoi trouve-t-on autant de déchets par terre?

## La verbalisation est-elle la solution?

Chaque infraction prise en flagrant-délit est aujourd'hui passible de verbalisation. Mais je ne suis pas particulièrement pour la punition. Pour sensibiliser les gens au civisme, qui n'est, en la matière, que du bon sens, nous préférons continuer à user de la pédagogie.

## Comment rendre la ville plus propre?

Chartres est membre du réseau AVPU (Association des villes pour la propreté urbaine), qui a pour objectif de faire progresser la propreté urbaine en faisant partager les bonnes idées des communes. Mais la vérité c'est que personne n'a la solution. La propreté doit être l'affaire de tous. J'aimerais que tout le monde se mobilise en faisant preuve à la fois de respect et de vigilance.

# Les missions des agents de la propreté urbaine

● Les agents de Propreté urbaine ramassent chaque année 80 tonnes de déchets dans le millier de corbeilles que compte le centre-ville, 80 000 déjections canines, et balayent 650 tonnes de déchets.

● La Ville poursuit une politique de suppression systématique des tags, qui endommagent les murs des bâtiments historiques et nuisent à l'harmonie de l'ensemble du bâti.

● Pour éviter de retrouver les mégots sur le sol, la Ville continue d'équiper les corbeilles de mégotiers, qui permettent au fumeur d'écraser son mégot avant de le jeter dans la corbeille.

● Depuis 2001, la Ville n'a cessé d'investir dans des engins de propreté toujours plus efficaces et conçus pour atténuer la pénibilité du travail.

## Les missions principales des agents de la Propreté urbaine

- Balayage à pied
- Collecte et entretien des corbeilles (un millier dans le centre-ville)
- Collecte des dépôts sauvages
- Balayage mécanisé
- Lavage et décapage mécanisé
- Lutte contre les pollutions visuelles (effacement des tags)



Les deux triporteurs électriques du centre-ville

## Les missions annexes

- Nettoyement des espaces extérieurs clos des écoles municipales et bâtiments principaux.
- Campagne de ramassage des feuilles à l'automne
- Nettoyement complet après les manifestations ou événements (Fête de la lumière, commémorations, Foire de la Saint-André...)
- Nettoyages des marchés hebdomadaires
- Traitement de l'affichage sauvage
- Désherbage
- Dénéigement mécanisé et manuel

- Entretien des 90 aires de jeux.
- Entretien des canisites et approvisionnement des distributeurs de sacs à déjections

## Le fléau des mégots

● 20 000 à 25 000 tonnes de mégots, soit la moitié des 71 milliards issus de cigarettes produites en France, seraient jetés chaque année par terre en France.

- Les mégots représentent entre 25 % et 40 % des déchets sauvages au sol.
- Les mégots figurent en première place des déchets ramassés sur les plages.
- 40% des déchets retrouvés dans la Méditerranée sont des mégots de cigarettes.
- Un mégot pollue à lui seul 500 litres d'eau, compte tenu de toutes les matières toxiques qu'il contient : plastiques, nicotine, acide cyanhydrique, naphthalène, ammoniac, cadmium, plomb, mercure, etc.

## Répartition des interventions en 2019

- Nettoyement manuel : **48 %**
- Encombrants et déchets : **22%**
- Collecte des corbeilles : **8%**
- Effacement des graffitis : **8%**
- Entretien des canisites : **6 %**
- Ramassage des feuilles : **5%**
- Incivilités (dépôts sauvages, déjections canines, chewing-gum...) : **2%**
- Approvisionnement des distributeurs de sacs à déjections : **1%**

# Un commando au service de la propreté

Pour faire saisir à quel point les agents du service propreté urbaine méritent le respect, Votre Ville et Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Eco-ville, les ont suivis dans leurs missions quotidiennes.

## 5h25

Il fait encore nuit noire sur le site des Perriers, base arrière du service propreté urbaine. Une première équipe a quitté les lieux depuis une demi-heure. Les agents de la deuxième vague s'apprêtent à partir. Une troisième suivra. Ce jour-là, Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Eco-Ville, est venue passer une partie de la matinée avec les agents. Afin de mieux comprendre leur travail et d'identifier, le cas échéant, les problématiques.

Audrey, cheffe du service propreté urbaine – mobilier-jeux, et Christophe, son bras droit, jouent les guides. « Ce sont les contraintes du centre-ville qui nous obligent à caler les opérations de nettoyage de 5 h à 7 h du matin, explique Audrey en évoquant les plaintes de quelques riverains indisposés par le bruit des engins. On en a tenu compte en organisant les tournées de manière à ne pas les faire passer tous les jours à la même heure au même endroit ».

## Un groupe soudé

Dans le cœur de ville, le ballet des laveuses se poursuit. L'une arpente les boulevards. Une autre, plus petite, se charge des rues et des places, que des agents arpentent par ailleurs avec des aspirateurs de voirie 100 % électriques ou des charrettes, tandis qu'un autre déverse inlassablement le contenu des corbeilles dans son petit camion benne. Depuis quinze ans, Michel vide ainsi quotidiennement 450 corbeilles. La pénibilité du travail, il connaît.

« Mes agents sont des belles personnes, confie Audrey. Lors du premier confinement, en mars 2020, il a fallu organiser un service minimum. Quand j'ai demandé à mes 35 agents qui voulait rester avec moi, ils se sont tous portés volontaires, à l'exception de deux ou trois qui présentaient des pathologies à risques. Nous formons un groupe soudé. Ensemble, on sait qu'on va y arriver. On part du principe que le travail c'est une fête, c'est de la joie. On est content de se retrouver. Ici tout le monde est fier d'accomplir



Stéphane au volant d'une laveuse place Marceau



Michel fait la collecte des corbeilles devant la cathédrale

son devoir, qui est de maintenir la ville propre. Ça nous fait supporter les critiques. »

À quelques centaines de mètres des Perriers, Christophe



Sébastien et son aspirateur, boulevard Chasles

les plus éloignés du centre, dans le secteur Poillot (près de la rocade) par exemple, les engins mécaniques et les agents du « piquage » manuel passent au moins deux fois par mois.

### 7 jours sur 7

« La propreté urbaine, c'est comme le ménage à la maison, c'est un éternel recommencement, dit Audrey. C'est aussi l'affaire de tous », ajoute-t-elle, reprenant le leitmotiv de Maria Jebli-Chedeville. L'application Chartres et le numéro 04 37 88 40 00 sont à cet égard de précieux auxiliaires. « Nous recevons une vingtaine de signalements par semaine via chacune de ces solutions, précise Christophe. Pour des dépôts sauvages, des animaux morts sur la voie publique, des déjections canines, des actes de vandalisme, des tags, que nous traitons selon l'urgence. Les débris de verre d'un accident de la circulation sont évidemment dégagés en priorité. »



Sébastien « au piquage » avec sa charette



L'effacement des tags

me montre un sommier et un matelas abandonnés sur un trottoir. « Certains se débarrassent de déchets n'importe où en se disant que, de toute façon, ils seront ramassés par

nos services. Et on leur donne raison ! »

L'escadrille de la propreté se déploie tous les jours dans le cœur de ville. Dans les secteurs

Il est 8 h. Au cœur de la cité maintenant bien réveillée, les agents continuent de s'affairer, invisibles et pourtant si précieux. Le service de la propreté urbaine travaille 7 jours sur 7 tous les jours de l'année, à l'exception du 25 décembre et du 1<sup>er</sup> de l'An.

# Animal en ville

## suivez le guide

Conseillère municipale en charge de la mission Animal en ville, Sophie Beurel a élaboré un guide sur le bien-être animal et la protection de la biodiversité.



| Sophie Beurel, conseillère municipale en charge de la mission Animal en ville

**Q**uelles sont les méthodes d'identification des chiens et chats? Comment reconnaître les chenilles processionnaires? Quels sont les petits mammifères qui cohabitent à Chartres? Vous trouverez la réponse à ces questions, et à bien d'autres, dans le Guide de l'animal en ville,

élaboré par Sophie Beurel, conseillère municipale en charge de la mission Animal en ville.

« Ce guide s'adresse à tous, que vous ayez des animaux ou pas, dit Sophie Beurel. Il existe déjà des guides dans les grandes villes, mais Chartres est pionnière pour les villes moyennes ».

### Être responsable de son animal de compagnie

Les animaux domestiques: chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie apportent du réconfort et contribuent à l'amélioration de la santé. Mais ils impliquent aussi des responsabilités: soins vétérinaires, alimentation, prise en charge tout au long de la vie.

Les propriétaires se doivent de réfléchir à leur mode de vie, à leur disponibilité et à leur situation familiale. Le guide les accompagne en détaillant les bonnes pratiques, de l'adoption à l'éducation en passant par l'identification. « Une cam-

gement des bords de l'Eure », explique Sophie Beurel. La connaissance des insectes est importante par exemple. Les guêpes pouvant être confondues avec les abeilles, la Ville a été amenée à retirer certaines ruches mises en place. « Il faut

utiliser les containers prévus pour la collecte des déchets et à ne pas laisser de déchets sauvages ». Nous devons aussi réfléchir à nos habitudes: un geste aussi simple que la taille de haies peut avoir des conséquences. La période de taille



*pagne anti-abandon nationale sera aussi lancée avant l'été et les départs en vacances. Nous souhaitons lui donner davantage de visibilité aux yeux des Chartrains et des touristes. »*

### Préserver la biodiversité

« Notre but est aussi d'œuvrer à la conservation de la biodiversité en place tout en poursuivant le Plan vert et l'aména-

*droit maintenant trouver les bons lieux pour les réinstaller, et vendre le miel à l'Office de tourisme. »*

Pigeons, chauve-souris et autres petits mammifères sauvages ont leur place dans la ville. À condition de rester vigilant et d'adopter les bons gestes pour ne pas dégrader le cadre de vie. « Si vous notez la présence de rats, veillez à

doit en effet s'achever mi-mars pour laisser la possibilité aux oiseaux de nidifier sans être dérangés. « En résumé, ce guide a pour objectif d'installer une cohabitation harmonieuse entre l'homme et l'animal », conclut Sophie Beurel.

► Le guide de l'animal en ville est disponible dans les lieux d'accueil du public: Guichet unique, médiathèque, etc.

# Trucs et astuces pour un beau gazon

Le printemps est là. Les pelouses ont repris leur croissance et les tondeuses sont de sortie. La première tonte est déterminante pour la bonne tenue de votre gazon toute l'année.



**A**vant la première tonte, il est recommandé de passer le scarificateur et d'effectuer un petit désherbage manuel des herbes indésirables, suivi, pourquoi pas, d'un ré-engazonnement dans les zones détériorées.

## La première tonte

Un beau gazon nécessite un entretien régulier.

- Attendez que la végétation se soit remise des coups de froid et que les nouvelles pousses se soient suffisamment développées.

- Débarrassez et contrôlez le terrain. Des plantes comme les orchidées sont un bon indicateur de biodiversité. Il faut les conserver. Elles pourront fleurir.

- Respectez une hauteur de coupe de 7 ou 8 cm minimum. Les coupes suivantes pourront être un peu plus basses.

- Évitez de couper l'herbe trop humide ou trop sèche.

- Commencez par les zones plus difficiles: bordures, contours de massifs, tours d'arbre...

- Effectuez une fauche centrifuge pour permettre aux insectes de fuir vers l'extérieur,

- Pensez à vérifier le bon affûtage de vos lames de tondeuse.

Pour les tontes suivantes, si votre but est d'avoir un gazon de prestige, privilégiez la fréquence à la hauteur. Mais si vous manquez de temps ou souhaitez favoriser la biodiversité, d'autres solutions existent.

## Quelle pelouse ?

- Un gazon de prestige nécessite une tonte rase hebdomadaire où l'arrosage est à privilégier pour un espace maîtrisé et net.

- Un gazon rustique, adapté aux loisirs, est plus simple à entretenir avec une tonte toutes les deux ou trois semaines sans arrosage et une coupe moins rase.

- Une prairie fauchée doit être fauchée ou débroussaillée une ou deux fois par an (juillet et/ou septembre). Le cycle de vie de la faune et la flore présente est ainsi respecté. De nouvelles plantes peuvent s'installer et attirer un cortège d'insectes favorisant un accroissement de la biodiversité.

Selon vos envies, il est aussi possible de mixer ces choix avec, par exemple, la partie du jardin dédiée aux loisirs entretenue régulièrement, les pieds d'arbre tondu tous les trois ou quatre passages et le fond du jardin laissé en prairie.

## Que faire des déchets de tonte ?

Ils peuvent être compostés mais aussi servir de paillis fin aux plantes ou au potager. Avec une coupe mulching, l'herbe est finement broyée, elle reste en place et nourrit votre pelouse. Si vous tondez sans bac de ramassage, l'astuce est de ramasser l'herbe au râteau quand elle a un peu séché.



# Concours Chartres en fleurs : Plus qu'un mois pour s'inscrire



**V**ous avez jusqu'au vendredi 30 avril pour vous inscrire au concours Chartres en fleurs. Votre Ville met pour cela à votre disposition un bulletin d'inscription, également téléchargeable sur le site chartres.fr dans la rubrique « Vivre à Chartres > Environnement et propreté », à l'adresse chartres.fr/chartres-en-fleurs, au Guichet unique, 32, boulevard Chasles, et à Chartres Métropole Habitat, 23 rue des Bas-Bourgs.

Rappelons que le concours est limité à un participant par foyer ou un représentant par entreprise.

Les bulletins sont à retourner :  
 - par courrier à l'adresse : Direction de la communication de Chartres métropole, 10, place de l'Étape-au-Vin, 28000 Chartres ;  
 - ou par courriel à l'adresse : communication@agglo-ville.chartres.fr ;  
 en indiquant l'objet : concours Chartres en fleurs 2021 – NOM Prénom du candidat.

## FICHE D'INSCRIPTION

**NOM** (en majuscules) : .....

**Prénom** : .....

**Adresse complète** : n°..... rue .....

Appt n° ..... étage .....

Indication complémentaire pouvant aider le jury à identifier l'espace faisant l'objet du concours : .....

**Tél.** : .....

**e-mail** : .....

### Catégories

- Particuliers** : jardin
- Particuliers** : balcon, terrasse, fenêtre
- Professionnels** (hôtel, restaurant, café, commerce, entreprise) : précisez .....

**En signant ce formulaire, j'affirme avoir pris connaissance du règlement du concours, des mentions RGPD et le droit à l'image précisés sur ce dépliant, les accepte, et valide mon inscription au concours Chartres en fleurs.**

Fait à Chartres, le .....

**Signature**



# AGENDA SPORTS

Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres** 

## HANDBALL, LIDL STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE  
HANDBALL/MONTPPELLIER  
Vendredi 2 avril, 20 h  
Halle Jean-Cochet

## BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE

C'CHARTRES BASKET FÉMININ/  
LA TRONCHE  
Samedi 10 avril, 20 h  
Halle Jean-Cochet

## HANDBALL, LIDL STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE  
HANDBALL/AIX-EN-PROVENCE  
Mercredi 14 avril, 19 h  
Halle Jean-Cochet

## BASKET-BALL, NATIONALE 1 MASCULINE

C'CHARTRES BASKET MASCULIN/  
KAYSERSBERG  
Vendredi 9 avril, 20h30  
Halle Jean-Cochet



## TENNIS DE TABLE, PRO B

C'CHARTRES TENNIS DE TABLE/  
AMIENS  
Mardi 13 avril, 18 h  
Complexe Roskopf



## HANDBALL, LIDL STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE  
HANDBALL/CHAMBÉRY  
Dimanche 18 avril, 16 h  
Halle Jean-Cochet

# VALENTIN COSNIER: champion de cyclo-cross et... sage-femme

Le coureur licencié au C'Chartres Cyclisme a conservé en début d'année son titre de champion de France de cyclo-cross dans la catégorie 35-39 ans. Un résultat inespéré après une saison tronquée.



Adepte également de la course à pied, Valentin se prépare durant l'été avant d'enchaîner les compétitions l'hiver, du moins en temps normal. « Je n'ai pu participer qu'à deux courses cette saison, dont celle où j'ai remporté mon second titre national fin février. Malgré toutes les annulations, j'ai maintenu un rythme de trois à quatre sorties par semaine en plus

Masters 3 (40-44 ans) avec de l'énergie à revendre: « J'aime me fixer de gros objectifs. Normalement, les championnats du monde auront lieu en fin d'année ou début 2022, j'ai envie d'y performer tout comme lors des prochains championnats d'Europe ».

Ariégeois depuis quatorze ans et père de deux enfants, Valentin Cosnier partage son emploi du temps avec son métier de sage-femme à l'hôpital de Foix. « C'est lors de mes études de médecine que j'ai développé l'envie d'exercer un métier en lien avec la maternité. Je suis spécialisé dans les échographies et le suivi de grossesse. C'est un métier merveilleux. »

« Il a le cœur sur la main, dit Patrick Destouches, président du CCC. Même s'il ne vit pas dans la région, il est fidèle au club depuis vingt ans et représente un parfait modèle pour nos jeunes ».

**O**riginaire de Tours, Valentin Cosnier rejoint le C'Chartres Cyclisme en 2001. Si ses premiers coups de pédale se font sur route, le cyclo-cross devient rapidement sa discipline de prédilection. « J'ai toujours aimé l'intensité de ce sport, confie-t-il. Mais, en vérité, je n'ai jamais eu le moteur pour faire une carrière sur route, même si je participe encore à quelques courses pour le plaisir, car la saison de cyclo-cross ne dure que d'octobre à février ».

de mon entretien physique car il faut que la machine continue de tourner » sourit-il.

En vingt-cinq ans de carrière, Valentin Cosnier a notamment remporté deux titres régionaux en Elite et terminé à une belle 4<sup>e</sup> place aux mondiaux 2019 dans la catégorie Masters 2 (35-39 ans).

## Son métier, sa vocation

À bientôt 39 ans, il entamera la saison prochaine en catégorie

# AU CŒUR DES SECTIONS sportives chartraines

Les sections sportives sont des tremplins vers le haut niveau pour des jeunes joueurs qui mènent de front cursus scolaire et sportif. Votre Ville vous en présente deux : le Pôle Espoirs handball de la région Centre Val-de-Loire et la toute nouvelle section rugby du lycée Jehan-de-Beauce.



## LE PÔLE ESPOIRS MASCULIN DE HANDBALL

Labellisé « *section sportive d'excellence* », le Pôle Espoirs régional handball de la région Centre Val-de-Loire regroupe 24 joueurs – nombre défini par la fédération – recrutés en classe de 3<sup>e</sup> pour un cursus qui les mène jusqu'en terminale. « *Notre structure forme des joueurs de toute la région au potentiel élevé*, explique Fré-

déric Salmon, son responsable depuis plus de vingt ans.

Les jeunes sont répartis entre le collège Mathurin-Régnier et les lycées Marceau et Fulbert, qui proposent un emploi du temps aménagé selon les entraînements, soit 10 à 12 heures par semaine. « *Vu que nous sommes considérés comme structure d'accès au haut niveau, les joueurs s'entraînent normalement. De plus,*

*nous fonctionnons avec le C'Chartres Métropole Handball qui met à disposition un intervenant chargé des gardiens de but, tandis que les meilleurs joueurs du Pôle s'entraînent avec le centre de formation du club* ».

## Valentin Porte et Elohim Prandi

La formation des pensionnaires du Pôle les prépare à

intégrer les clubs professionnels français, sans toutefois négliger leur scolarité. « Ils ont conscience que tous n'accéderont pas au statut professionnel. C'est pour ça qu'il est important que nos joueurs soient structurés dans leur travail », précise Frédéric, qui met à leur disposition un véritable staff: entraîneur, préparateur physique, psychologue, médecin, kinés, etc.

Depuis sa création, le Pôle Espoirs a formé des athlètes d'élite parmi lesquels Valentin Porte et Elohim Prandi, tous deux aujourd'hui en équipe nationale. « C'est une reconnaissance pour nous car cela démontre la qualité du travail fourni, grâce à des équipements mis à disposition par la Ville, qui nous soutient depuis des années et contribue à notre réussite ».

## LA SECTION RUGBY DU LYCÉE JEHAN-DE-BEAUCE

En partenariat avec le C'Chartres Rugby, une section rugby mixte a été ouverte en septembre 2020 au sein du lycée Jehan-de-Beauce, dans le quartier Rechèvres. Onze

jeunes du département y sont inscrits (neuf garçons et deux filles) pour un cursus de trois ans – de la seconde à la terminale – et bénéficient d'horaires aménagés pour laisser la place à leurs six heures d'entraînement intensif hebdomadaires. Avec toujours le même objectif: allier réussite scolaire, performance sportive et épanouissement personnel.

« Nous sommes là pour les amener au meilleur niveau possible, dit Yann Mercuzot, directeur sportif du CCR. Mais le suivi scolaire est primordial. Si un élève décroche, nous proposons des cours de soutien ».

## Une vingtaine d'élèves à terme

« Ce projet est développé par le club depuis cinq ans, poursuit Yann Mercuzot. L'idée est de travailler avec notre centre d'entraînement labellisé afin que les jeunes de ces structures puissent jouer ensemble. À terme, nous espérons une vingtaine d'élèves dans notre section. Quelques-uns de région parisienne sont déjà intéressés ». Les admissions se font sur dossier, examiné par un enseignant d'EPS réfé-

rent du lycée. Les candidats enchaînent avec des tests de sélection sur le terrain pendant une journée.

Malgré le contexte sanitaire et l'arrêt des compétitions, les entraînements continuent selon le protocole défini par la fédération, à base de jeu sans contact, travail individuel et renforcement musculaire.

► Inscriptions et renseignements: Dossier à télécharger sur le site du lycée ([lycee-jdb.fr](http://lycee-jdb.fr)) ou sur celui du club ([rugby-chartres.fr](http://rugby-chartres.fr)) [laurent.serinet@ac-orleans-tours.fr](mailto:laurent.serinet@ac-orleans-tours.fr)/06 95 80 65 44

### Liste des sections sportives chartrainnes par établissement

Lycée Marceau
Handball
Basket-ball garçons
Basket-ball filles
Natation mixte
Plongée
Lycée Jehan-de-Beauce
Rugby mixte (depuis 2020)
Football mixte
Collège Hélène-Boucher
Judo mixte (depuis 2020)
Collège Jean-Moulin
Athlétisme mixte
Collège Mathurin-Régnier
Handball
Football mixte
Sport d'eau mixte
Collège Victor-Hugo
Basket-ball mixte







## Les cérémonies officielles du mois de mars

**Le lundi 1<sup>er</sup> mars**, on a procédé au pavoisement de la statue du général François Séverin Marceau ❶, place des Épars, en hommage au 252<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de celui-ci

**Judi 11 mars**, place Châtelet, on célébrait la Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme ❷, en présence notamment de Ladislas Vergne, adjoint à la Citoyenneté et à la Mémoire, du secrétaire général de la préfecture, Adrien Bayle, et de membres des familles des trois Euréliens qui ont péri dans les attaques terroristes de 2015 à Paris.

**Le vendredi 19 mars**, butte des Charbonniers, on célébrait la Journée nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaire de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ❸, en présence notamment d'Élisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe, d'Yves Cuzin ❹, conseiller municipal délégué, du sénateur Daniel Guéret, et du secrétaire général de la préfecture, Adrien Bayle.

► Prochaine cérémonie  
Dimanche 25 avril à 18h30 sur la butte des Charbonniers :  
Cérémonie du Souvenir de la déportation.

## Au soutien des victimes d'infraction pénale

L'association France victimes 28 accompagne et oriente les victimes d'infraction pénale dans les démarches judiciaires afin qu'elles connaissent leurs droits. Un service gratuit et confidentiel.



| Coralie Jaunay l'une des deux juristes de l'équipe associative

**I**ls sont 3 000 à contacter chaque année France victimes 28 pour obtenir les réponses appropriées selon les procédures qu'ils sou-

haitent engager. « *Le rôle de l'association est d'accueillir, d'écouter, d'informer et d'aider ces personnes en prenant la mesure de leurs attentes,*

*explique la directrice, Catherine Lanoë. Elles restent libres de leur choix mais, si cela est nécessaire, nous les accompagnons lors du dépôt de plainte*

ou à une audience du tribunal ». « Les victimes restent en effet les seules décisionnaires, nous présentons les solutions les plus opportunes » ajoute Coralie Jaunay, l'une des deux juristes de l'équipe associative, composée également de deux psychologues et d'une bénévole en charge des victimes d'accident de la circulation.

- Contraventions (violences volontaires et involontaires légères, menaces légères, dégradations de biens)

« Certaines victimes, celles notamment de violences conjugales, ont besoin d'une prise en charge psychologique. Même si la démarche est différente dans ce cas, l'association reste avant tout un lieu d'écoute privilégié, soulignent Catherine et Coralie. Il est important qu'elles aient le temps de raconter leur histoire en toute confiance ». En lien, un atelier d'écriture est organisé chaque mois dans le but d'extérioriser les pensées et retisser un lien social parfois perdu.

Au-delà de l'écoute, l'association créée en 1983 travaille avec ses partenaires (services judiciaires, sociaux, services de police et gendarmerie, hébergements d'urgence, etc.) pour répondre au mieux aux demandes et besoins des justiciables. « Nous sommes comme un médecin généraliste qui redirige si besoin, vers le spécialiste adéquat » synthétise Catherine Lanoë.

### Le Bureau d'aide aux victimes

Le Bureau d'aide aux victimes (BAV), installé au Tribunal judiciaire, contacte les victimes avant une audience. « Elles n'ont pas souvent connaissance de son déroulé et nous les préparons donc à cette échéance. Puis nous évoquons la suite qui, elle aussi, doit être

envisagée. C'est le cas par exemple lors du recouvrement de dommages et intérêts. L'écoute et l'information restent les maîtres-mots ».

### ► Infos pratiques

#### Les permanences de l'association

Point d'accès au droit (Coralie Jaunay)

Les lundis, mardis, mercredis de 9 h à 12 h, et le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 5, rue du Docteur Michel-Gibert. Sur rendez-vous uniquement 06 49 87 80 08

#### Tribunal Judiciaire de Chartres

(Coralie Jaunay)

Les lundis, mardis, mercredis de 13 h à 17 h et le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 3, rue Saint-Jacques 06 49 87 80 08

#### Commissariat de police de Chartres

(Stéphanie Dubois)

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 57 rue du Docteur Maunoury 07 87 15 89 05

#### Les prochains ateliers d'écriture

1<sup>er</sup> avril, 6 mai, 3 juin et

1<sup>er</sup> juillet, de 13 h 45 à 15 h 45

50 rue Huysmans (derrière la maison pour tous de Rechèvres).

psychologuesfv28@gmail.com

Ateliers ouverts aux victimes de violences conjugales sans inscription préalable et sans engagement, avec possibilité de faire garder les enfants.



Les infractions pénales sont classées en trois catégories :

- Crimes (homicides, viols, actes de torture et de barbarie)
- Délits (violences volontaires, agressions sexuelles, vol, abus de confiance, harcèlements...)

# Mettre ses compétences au service de l'autre

L'association AGIRabcd 28 se mobilise pour l'insertion et la solidarité, du soutien scolaire au stage de citoyenneté.



Blanche-Marie Gaillard, Marie-José Clarysse-Sebban et Gabriel Sebban

**T**endre la main vers l'autre constitue l'ADN de l'association AGIRabcd. Reconnue d'utilité publique, l'association intervient en France et dans le monde. La délégation chartraine, initiée par Blanche-Marie Gaillard, compte 70 adhérents, 27 partenaires et environ 500 bénéficiaires. « Une fois à la retraite, j'ai donné des cours à l'étranger avec l'association. De retour en France, j'ai constaté des besoins locaux et j'ai créé l'antenne de Chartres ».

## Un accompagnement à la carte

En 2010, l'antenne devient une délégation puis crée l'antenne

dunoise. L'association conjugue des « valeurs d'échange, de solidarité, de vivre-ensemble, d'intégration, de complémentarité et d'utilité », selon Marie-José Clarysse-Sebban, actuelle déléguée territoriale. Les missions regroupent des cours de français, du soutien scolaire, de l'aide informatique ou à la création d'entreprise, des ateliers sur la citoyenneté et sécurité routière. « Nous offrons un accompagnement personnalisé qui ne concurrence pas les emplois », souligne Gabriel Sebban, bénévole. L'association suit des jeunes apprentis d'Auteuil, des jeunes majeurs de l'association de protection de l'enfance ADSEA, des Centres d'accueils de demandeurs d'asile, de personnes en

situation de handicap, d'établissements scolaires, de personnes âgées, du réseau de soutien aux entrepreneurs BGE Eure-et-Loir ou du Service pénitentiaire d'insertion et de probation d'Eure-et-Loir.

## Créer des liens

L'association, qui recherche des bénévoles, retraités ou non, tire parti de toutes les compétences, professionnelles ou personnelles. « J'ai été attiré par la possibilité de proposer quelque chose, je suis resté pour tendre la main à ceux qui en ont besoin. Et eux nous apportent aussi beaucoup! » résume Gabriel. Les personnes intéressées par des responsabilités dans l'animation de la délégation sont les bienvenues, notamment pour gérer les contacts avec les partenaires et entre bénéficiaires et bénévoles.

### ► AGIRabcd 28

Association générale des intervenants retraités (actions de nos bénévoles pour la coopération et le développement) d'Eure-et-Loir  
06 95 00 21 64  
agirabcd28@gmail.com  
agirabcd.blogspot.com.

# Valoriser l'archéologie à l'heure du Covid

Malgré le contexte sanitaire, la cellule Animation – Valorisation de la direction de l'Archéologie reste mobilisée pour garder le contact avec le public, via le recours à internet et l'aménagement des conditions d'accueil.



Les enfants occupés à la confection d'un bouclier mérovingien

## Une exposition accessible virtuellement

Vous avez été déjà plusieurs milliers à visionner la visite virtuelle de l'exposition « *Ô Moyen Âge! Les Mérovingiens en pays chartrain* », où la médiatrice du patrimoine vous présente quelques-uns des incroyables vestiges archéologiques du haut Moyen Âge mis au jour à Chartres et dans son agglomération.

Accessible depuis le 20 février sur les pages Facebook et YouTube de la Ville, cette vidéo de 9 minutes vous emmène à la découverte d'une période méconnue. Elle vous permet de visiter depuis chez vous cette exposition organisée au musée des Beaux-Arts par la direction de l'Archéologie. Laquelle exposition a ouvert ses portes le 2 octobre 2020 pour les refermer le 30 octobre, suite aux annonces gouvernementales.

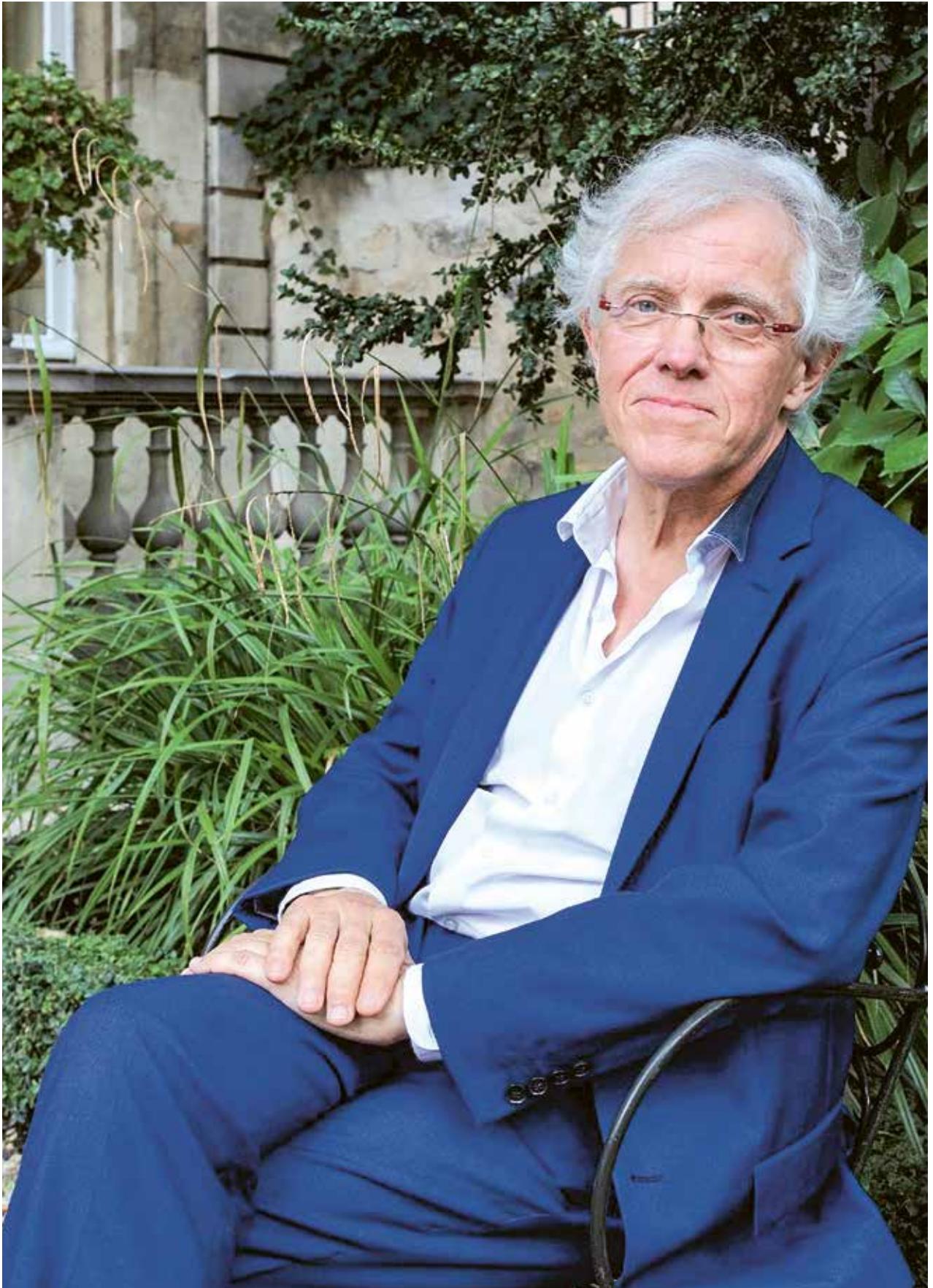
Outre cette visite guidée virtuelle, vous avez aussi accès sur le site de la Ville au catalogue de l'exposition, paru au mois de mars. En attendant, si les conditions sanitaires le permettent, de pouvoir aller voir au musée l'exposition, prévue jusqu'au 2 mai.

## Des ateliers pour le jeune public

La direction de l'Archéologie s'est également adaptée pour continuer de proposer des ateliers ludiques pendant les vacances scolaires. En février, grâce à une jauge réduite et à l'application de mesures sanitaires strictes, les 6-12 ans ont découvert la période mérovingienne en créant leur bouclier ou en réalisant une construction en torchis.

Ce mois-ci, les ateliers se tiendront du 26 au 30 avril.

Les thématiques et les informations pratiques seront détaillées sur le site [archeologie.chartres.fr/](http://archeologie.chartres.fr/) à partir du 12 avril.



© Francesca Mantovani-éditions Gallimard

# Un historien chartrain sous la Coupole

À 72 ans, l'historien Pascal Ory, chartrain d'adoption, vient d'être élu à l'Académie française. L'occasion d'évoquer avec lui cinquante ans d'une carrière déjà très bien remplie.

## Votre Ville: Qu'est-ce que ça fait d'être admis sous la Coupole ?

Pascal Ory: Pour entrer à l'Académie française, il faut être candidat: je ne peux donc pas dire que j'ai été surpris... Mais, c'est vrai, être élu à la première fois et au premier tour est assez agréable. Le plus grand plaisir a été de recevoir des messages de félicitations venant de quantité d'horizons différents, et qui, au fond, résumant une vie. Le plus émouvant, ce sont les félicitations de mes anciens élèves, dont certains ne m'avaient pas écrit depuis le XX<sup>e</sup> siècle.

## Comment allez-vous personnaliser votre épée d'académicien ?

Je ne sais pas encore, dans le détail, mais il y aura certainement un hommage à l'Histoire, un signe faisant référence au Collège de 'Pataphysique et une citation gravée sur la lame.

## Est-il vrai qu'une malédiction est attachée au fauteuil 32 de l'Académie que vous allez occuper ?

Non, c'est une légende, et qui n'a pas plus de dix ans d'âge !

Elle vient d'un roman de Nathalie Rheims, fille de Me Maurice Rheims, le célèbre commissaire-priseur, qui a publié en 2011 un roman intitulé *Le Fantôme du fauteuil 32*, où elle mélange le destin de son père, qui a occupé ce fauteuil, avec un livre de Gaston Leroux, *Le Fauteuil hanté*, écrit il y a une centaine d'années, qui ne désigne aucun fauteuil particulier. En revanche le 32 est -disons- un fauteuil romanesque, qui a vu passer des gens assez étonnants. Parmi eux le Maréchal de Richelieu, petit-neveu du Cardinal et vainqueur de la bataille de Fontenoy, qui l'a occupé pendant soixante-huit ans: un record. Il n'est donc pas si maudit que ça...

## « Je me suis très tôt préoccupé des « questions qui fâchent » en politique »

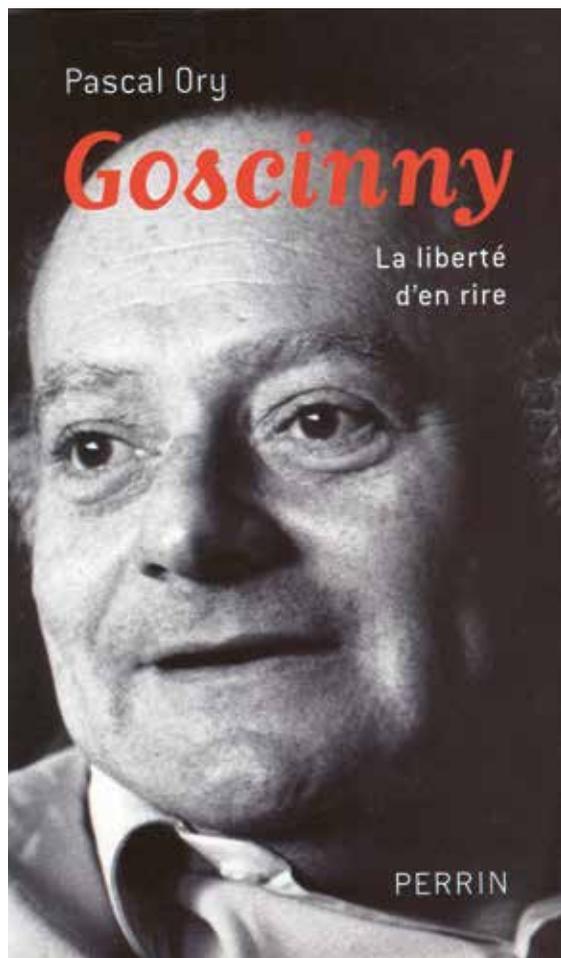
## D'où vient votre passion pour l'histoire ?

Aussi loin que je remonte, je me vois passionné par elle. Peut-être parce que mes parents étaient relativement âgés, et parce qu'on sortait de la Seconde Guerre mondiale.

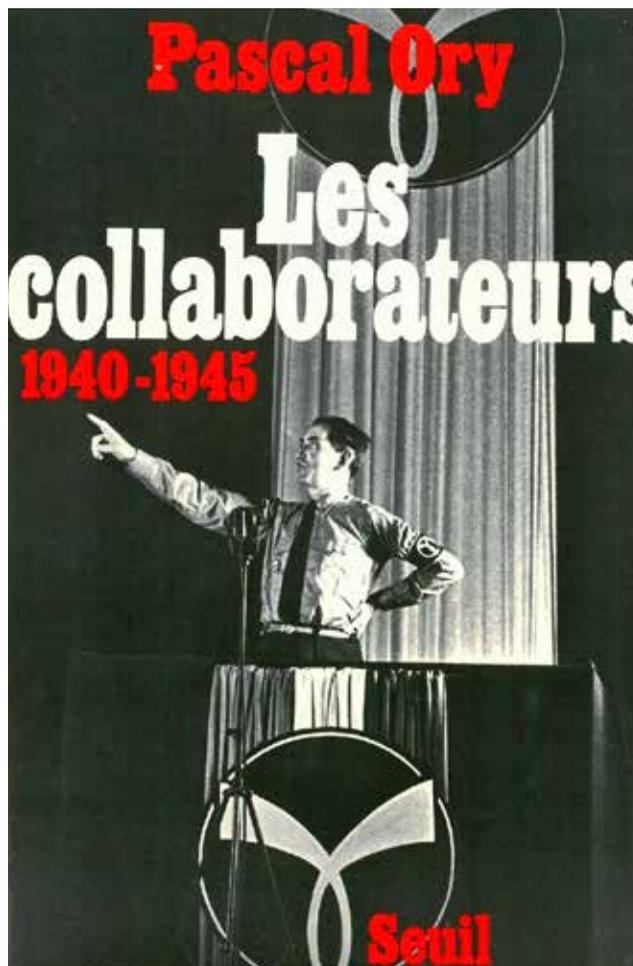
Je passais mon temps à leur demander de me raconter la guerre, l'Occupation, la Libération... Mon père a été officier de liaison dans l'armée du général Patton, avant de devenir grand reporter pour le quotidien Ouest-France. Vers 7 ou 8 ans, je me voyais dans la version « western » de l'histoire: l'archéologie. Je trouvais ça fascinant: un coup de pioche, et vous ressuscitez des êtres humains morts depuis 3000 ans...

## Comment définir en quelques mots ce qu'est l'histoire culturelle, le fil conducteur de votre travail ?

Dès que j'ai réfléchi à ce qui m'intéressait en tant que chercheur, j'ai défini cet espace. Il existe trois types d'histoire, trois modes de compréhension des sociétés dans le temps: une approche par le politique, une approche par l'économique et une troisième par le culturel. Le culturel pose comme principe que l'on comprend bien une société quand on comprend ses systèmes de « représentation »: une équation algébrique ou un jeu vidéo, une architecture



« Goscinnny, la liberté d'en rire », publié en 2007



« Les Collaborateurs », publié en 1980

ou un roman. À partir de là j'ai, sous ce programme, accueilli à l'université des recherches pionnières, en particulier sur les cultures de masse et sur les cultures du corps. En parallèle, pour des raisons éthiques, je me suis très tôt préoccupé des « questions qui fâchent » en politique. La principale, dans ma jeunesse, tournait autour de la Collaboration et certains ne m'ont connu que sur ce terrain, qui n'a jamais été mon terrain universitaire, mais auquel j'ai consacré plusieurs ouvrages, du fascisme au populisme. Mon dernier livre, *Qu'est-ce qu'une nation ?* (éd. Gallimard), est la synthèse de ces deux lignes.

**« Ce qui m'a surtout passionné, c'est le dialogue avec les associations »**

**Pourquoi êtes-vous venu vous installer à Chartres ?**

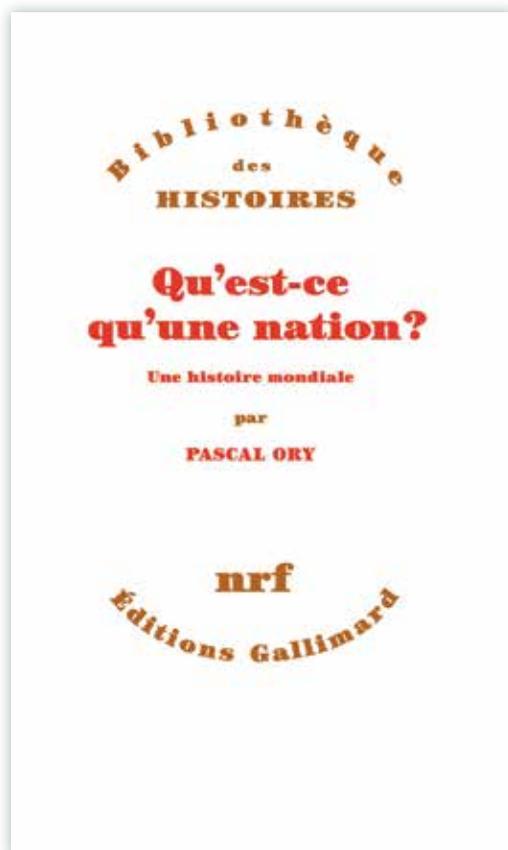
Cela remonte à 1991. Je venais d'être élu à la nouvelle université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines, pour y créer le département d'histoire; mon épouse m'a convaincu de quitter Paris. Nous avons comparé Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines et Chartres. Chartres avait le plus d'atouts: une vraie ville, mais pas trop grande, avec un patrimoine exceptionnel. Et puis, nous sommes tombés amoureux de la « Maison Henri-IV ».

**Y a-t-il couché comme on le raconte ?**

Pas la veille de son sacre: cette nuit-là, il ne pouvait dormir qu'à l'évêché, qui est aujourd'hui le musée des Beaux-Arts. En revanche il n'est pas exclu qu'il y ait dormi avant, de façon plus discrète, dans les bras de Gabrielle d'Estrées, parente du gouverneur de Chartres...

**Que reprenez-vous de votre expérience d'adjoint à la vie culturelle de 1995 à 2001 ?**

En rendant visite, dans les années 1980, à Georges Lemoine, alors maire de Chartres, j'avais été saisi par ce que je découvrais: des chantiers qui s'ouvraient un peu



« Qu'est-ce qu'une nation? », publié en 2020

partout dans la ville et des personnes qui l'abordaient pour lui parler de leurs problèmes: c'était ça le « politique », au plus près du terrain. Je l'ai vérifié plus tard à la municipalité. Ce qui m'a surtout passionné, c'est le dialogue avec les associations. Dans une ville comme Chartres il y avait, en fait, près d'une centaine d'associations en rapport avec la culture. Nous les avons beaucoup aidées.

**« La pandémie n'a rien fondé, mais elle a accéléré beaucoup de tendances antérieures »**

**Qu'est-ce que la 'Pataphysique, dont vous parliez précédemment ?**

Le Collège de 'Pataphysique a été fondé en 1948 sur un pro-

gramme d'un sérieux imperturbable mais toujours décalé par rapport à la culture installée. Le lauréat du dernier prix Goncourt, Hervé Le Tellier, participe de cette démarche, à l'instar des académiciens René Clair ou Eugène Ionesco, qui furent, comme je le suis aujourd'hui, membres du Collège.

**J'ai lu que le cinéophile que vous êtes était pessimiste quant à l'avenir du cinéma dans les salles.**

La pandémie n'a rien fondé, mais elle a accéléré beaucoup de tendances antérieures. Notamment la crise des salles de cinéma, qui doivent affronter économiquement la concurrence de la VOD et artistiquement l'hégémonie des séries - autrement dit l'exact inverse de ce que prônait la Nouvelle vague. D'autant qu'en 2020 Hollywood a clairement lâché le cinéma, au profit de l'audiovisuel. L'État français, via le CNC, va continuer à soutenir à bout de bras le 7<sup>e</sup> art. Mais est-ce que les spectateurs vont tous retrouver le chemin des salles?...

**Vous allez rester critique de bandes dessinées ?**

Je vais conserver ma chronique dans *L'Histoire*. Mais j'arrête celle que j'avais depuis un quart de siècle dans *Lire/Le Magazine littéraire*, qui a m'a proposé de tenir dans ses pages une chronique libre, qui s'appellera « Mots de tête », consacrée,

justement, aux questions qui fâchent (« génocide », « race », « censure », etc.).

**« La machine à intégrer a, jusqu'à présent, fonctionné »**

**Vous êtes co-auteur du « Dictionnaire des étrangers qui ont fait la France ». Quel est votre regard sur l'intégration ?**

La France est un pays d'immigrants. Elle a plus accueilli qu'elle n'a vu partir. Alors que l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie étaient jadis des pays d'émigration. Désormais en Occident l'immigration est devenue la règle. La question est alors de savoir qui va gagner la course entre les forces d'intégration et les forces de désintégration. Je n'ai évidemment pas la réponse. Personne ne l'a. Je constate néanmoins que la machine à intégrer a, jusqu'à présent, fonctionné en France, comme elle continue à fonctionner d'ailleurs dans la plupart des pays du monde, aux États-Unis, par exemple. Des communautés ont éclaté, mais en en créant d'autres, comme la Yougoslavie. D'autres sont en train d'être écrasées par un dominant, comme les Ouïghours par les Chinois. La vraie question se situe au sein des démocraties libérales. Si d'autres crises sanitaires succèdent à celle que l'on traverse actuellement, si la catastrophe écologique annoncée se confirme, deux tendances pourraient bien s'imposer: les replis identitaires et les régimes autoritaires. Pourquoi l'histoire humaine irait-elle fatalement vers le mieux? Ce n'est écrit nulle part. Reste l'espérance.

# Cathedrale

## une charte pour reunir tous les acteurs

Autour de Mme Françoise Souliman, nouvellement nommée préfet d'Eure-et-Loir, et du maire Jean-Pierre Gorges, le Comité de gestion de bien Unesco s'est réuni le 15 mars dernier pour valider les principes de la Charte de gestion Unesco.



| Isabelle Vincent, en charge de la culture



**D**éjà impliquée dans la gestion d'un bien inscrit au patrimoine mondial, la Grotte-Chauvet en Ardèche, Madame le préfet a ainsi manifesté l'attention particulière qu'elle portera au bon suivi du plan chartrain.

Aujourd'hui, la rédaction de la charte permet de désigner, autour de la cathédrale, les différents acteurs et décideurs de son plan de gestion : autour de la ville de Chartres et de la préfecture d'Eure-et-Loir, se retrouvent donc officiellement l'Église affectataire du

lieu, l'architecte des Bâtiments de France, conservateur de la cathédrale, la Direction régionale des affaires culturelles, la Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement, le Centre des monuments nationaux, la Région Centre-Val de

Loire, le Département d'Eure-et-Loir et Chartres métropole. Cette charte permet également de définir la coopération entre les partenaires institutionnels et de préciser les rôles de chacun. Quatre objectifs stratégiques y sont visés :

- 1- protéger, conserver, restaurer le bien et ses abords ;
- 2- comprendre, diffuser la connaissance sur le bien ;



- 3- développer le bien et son territoire environnant ;
- 4- animer et coordonner la gestion, partager les valeurs.

Elle doit désormais faire l'objet d'une validation par chaque instance concernée, selon les modes de validation propres à chaque structure ou assem-

blée. Véritable texte d'engagement, elle sera ensuite signée et adossée au plan de gestion lors de la prochaine réunion du comité à l'automne 2021.

### Qui fait quoi autour de la cathédrale ?

- La ville de Chartres joue un rôle de coordination en assurant avec l'État l'élaboration et le suivi du Plan de gestion. Par ailleurs, comme l'explique Isabelle Vincent, adjoint en charge de la Culture et du Patrimoine : « avec Jean-Pierre Gorges, la ville de Chartres est également force de propositions sur tout ce qui peut contribuer à faire rayonner la cathédrale, par la culture, par Chartres en lumières, et aussi par la qualité voulue pour le cœur de ville ou par de grands projets... »

- De son côté, l'État assure la protection, la conservation, la restauration et l'étude de l'édifice.

- L'Église, affectataire, organise le culte, faisant vivre la cathédrale de Chartres selon sa vocation première de sanctuaire marial pour tous les chrétiens.

- Le Centre des monuments nationaux est chargé de la présentation au public et de la mise en valeur de la cathédrale, notamment via l'accès aux tours et au Trésor.

- La Région et le Département soutiennent des actions du point de vue technique et/ou financier selon leurs compétences : la première, en terme de Culture et Patrimoine, Transports, Développement économique, Enseignement Supérieur et Recherche, Relations internationales, le Tourisme ; le second, en ce qui concerne la Culture et le

Patrimoine, la Jeunesse, les Archives et le Tourisme. Enfin Chartres métropole jouera un rôle au niveau du développement économique, de l'aménagement urbain et du tourisme.

### Fiches action

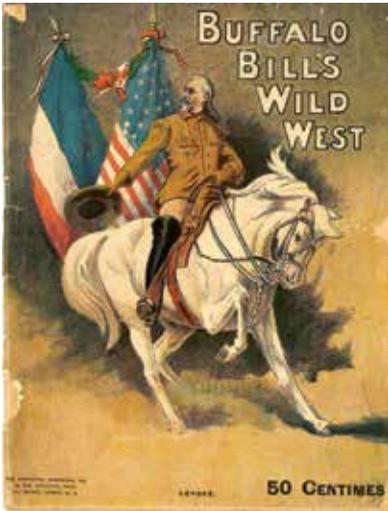
Nous entrons désormais dans la dernière phase de l'élaboration du Plan de gestion. Une trentaine d'actions concrètes est d'ores et déjà listée et de nouveaux partenaires ont rejoint les groupes de travail pour avancer sur les thématiques déjà annoncées.

Les Archives départementales piloteront par exemple la mise en place de programmes de recherche et la création du Centre de ressources documentaires virtuelles. Toujours avec le Département, C'Chartres Tourisme travaillera sur les voies cyclables et les chemins pédestres qui passent ou mènent à Chartres. Citons par exemple les chemins de Saint-Martin de Tours, Saint-Jacques de Compostelle... ou encore la Véloscénie ! Le travail de ces groupes se poursuit activement jusqu'à l'automne, sous l'égide conjointe d'Isabelle Vincent, Adjoint en charge de la Culture et du Patrimoine, de la direction régionale des Affaires culturelles et d'Élisabeth Cayrel, consultante en ingénierie du Patrimoine mondial.

Envie de participer, d'apporter votre pierre à l'édifice ? Il n'est jamais trop tard, n'hésitez pas à envoyer votre candidature à la Mairie pour être associé.

# Les nouveautés du Patrimoine, un voyage dans le temps

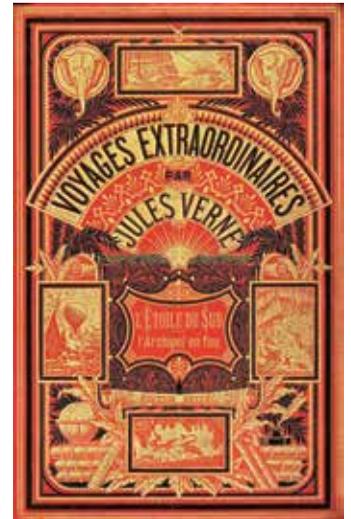
L'espace Patrimoine expose dans ses vitrines les nouveautés achetées depuis l'installation de l'Apostrophe dans l'ancien Hôtel des Postes en mai 2007.



Programme officiel de la tournée française du spectacle « L'Ouest sauvage de Buffalo Bill », 1905



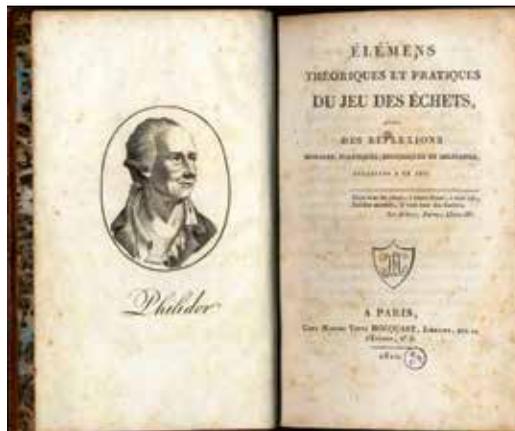
Livre d'heures à l'usage de Chartres, éd. Kerver, 1575 (Galerie de Chartres)



L'Étoile du sud: le pays des diamants; L'Archipel en feu/ Jules Verne, éd. Hetzel, 1884

Des photos de Jean Moulin, le programme du spectacle de Buffalo Bill à Chartres, des livres d'heures du XVI<sup>e</sup> siècle, des cartonnages de Jules Verne édités par Hetzel, un traité d'échecs du champion du monde de 1747, François-André Danican Philidor, des lettres autographes de révolutionnaires chartrains: tous ces documents, et bien d'autres encore, se défont en s'offrant à la vue de tous!

Régulièrement, la médiathèque enrichit son fonds patrimonial,



« Éléments théoriques et pratiques du jeu des échecs avec des réflexions morales, politiques, historiques et militaires, relatives à ce jeu ». De François-André Danican Philidor, 1810.

en lien avec l'histoire locale: les bibliothécaires achètent imprimés, manuscrits, photographies, gravures, affiches après l'étude des catalogues de librairies anciennes et spécialisées ou de salles de vente de Chartres, Tours ou Paris.

La diversité des documents exposés présente un large éventail de documents écrits et graphiques et vous invite à un voyage dans le temps, du XVI<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle.

Une exposition à voir absolument!

► À partir du 6 avril, aux horaires d'ouverture de l'espace Patrimoine. Actuellement de 14 h à 18 h du mardi au vendredi et le dimanche; de 10 h à 18 h le samedi

# Un espace bibliothèque

## pour la maison pour tous des Petits-Clos



Dans la salle détente de la maison pour tous des Petits-Clos, une bibliothèque d'environ 200 livres et revues pour les jeunes vient d'être aménagée par les bibliothécaires de l'Apostrophe.

**E**n partenariat avec le responsable de la structure, Khaled Nahdi, ce projet vise à donner aux jeunes du quartier la possibilité d'un temps de lecture individuelle mais aussi à les sensibiliser au livre: qu'il s'agisse de la bande dessinée, du conte mais aussi du livre documentaire.

Des animations culturelles en lien avec cet aménagement seront intégrées dans le programme des vacances d'avril avec, entre autres, une visite ludique de la médiathèque l'Apostrophe mais aussi avec des lectures et des jeux littéraires. L'occasion d'instaurer des passerelles entre les deux équipements municipaux et d'aller au-devant de collégiens

et lycéens qui n'ont pas forcément l'habitude de fréquenter les bibliothèques ni de manipuler régulièrement des livres.

L'occasion aussi de diversifier les activités d'un lieu emblématique du quartier!

► Maison pour tous des Petits-Clos  
4, avenue François-Mitterrand

# *l'objet du mois*

## Vénus accroupie

Charles Cumberworth  
(Verdun, 17/02/1811 – Paris, 19/05/1852)  
2<sup>e</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle  
Bronze à patine brune  
H. 23 cm ; diam. 13,5 cm  
Inv. 1125

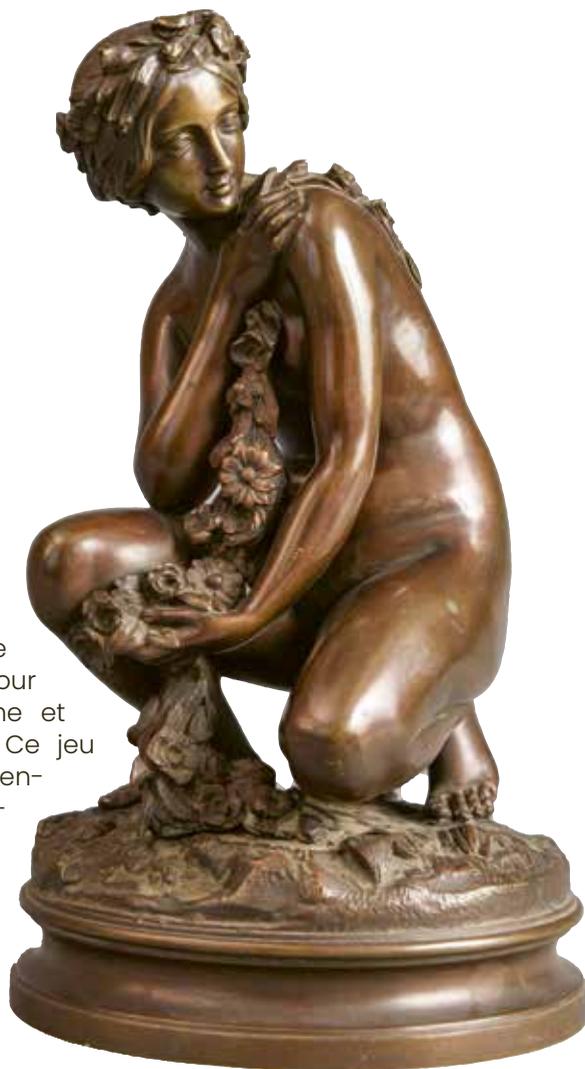
**E**ntré à l'École des Beaux-Arts le 5 octobre 1829, Charles Cumberworth suivit les cours de Jean-Jacques Pradier, dit James Pradier (1790-1852), et exposa régulièrement des œuvres au Salon, de 1833 à 1848. Même s'il livra quelques portraits, comme ceux de la reine Marie-Amélie (1842), du duc de Montpensier (1847), de Philippe Dupin (1847) et de Paul Féval (1848), Cumberworth est surtout connu pour les nombreuses statuettes d'édition en bronze qu'il exécuta sous l'influence de son maître. La Vénus accroupie est un parfait exemple de cette production éminemment romantique.

La pose de Vénus n'est pas sans rappeler celle de la Vénus de Vienne, également appelée Vénus accroupie, réplique romaine conservée au Louvre d'une sculpture hellénistique aujourd'hui disparue. En choisissant une telle composition, le sculpteur joue sur les courbes et les contrecourbes pour créer des formes pleines et mettre l'accent sur la sensualité des chairs. L'œuvre est faite pour être observée sous plusieurs angles, ainsi qu'en

témoigne d'ailleurs sa base ronde. Ainsi, le spectateur tourne autour de cette jeune femme et partage son intimité. Ce jeu teinté d'érotisme est renforcé par le sourire discret de Vénus qui n'a trouvé, pour se couvrir, qu'une très légère guirlande de fleurs.

## L'un des meilleurs élèves de Pradier

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'on assiste à un véritable engouement pour les statuettes d'édition en bronze et particulièrement celles de James Pradier. Destinées aux cabinets et aux boudoirs, elles sont très appréciées par des écrivains comme Honoré de Balzac ou Alexandre Dumas, mais sont souvent vues comme des productions mineures et alimentaires. Leurs modèles figurent rarement au Salon, ce qui rend difficile leur datation. Elles sont également adaptables, tant pour des pendules que pour des candélabres ou des garnitures de cheminées, et il n'est pas rare d'en croiser dans les salles de ventes.



Cumberworth s'éteignit brutalement à 41 ans, quelques jours avant son maître. Très estimé, il est considéré comme l'un des meilleurs élèves de Pradier. Ainsi un chroniqueur du journal *Le Pays* écrivit le 19 juin 1852: « *La mort de Cumberworth est une véritable perte pour l'art français.* » De même, le dramaturge Gustave Desnoiresterres dit de lui dans la revue *La Mode* le 9 juillet de la même année: « *C'était un esprit fin, ingénieux, tenant de Pradier par le naturel, la grâce, le charme de l'idée et de l'exécution.* » Le musée des Beaux-Arts de Chartres conserve cinq sculptures de Charles Cumberworth.

# Les portes spirituelles d'Andrée Dumas

Dans le cadre du Chemin des Arts, la mosaïste Andrée Dumas expose ses œuvres, pensées comme autant de portes symboliques qu'elle nous invite à franchir à la Chapelle Saint-Éman.



Porte de vie



Porte ouverte

**A**ndrée Dumas découvre la mosaïque avec l'association Aime comme Mosaïque de Paray-le-Monial en 2000, où elle est alors stagiaire. C'est une révélation! « Je n'ai commencé à pratiquer la mosaïque qu'à la retraite. Cela fait vingt ans que je suis des stages au sein de l'association avec les plus grands noms de la mosaïque. Ils m'ont appris, encouragée et sont devenus des amis. J'ai moi aussi cette passion de la transmission. J'étais conseillère pédagogique en art plastique. J'ai un contact facile

avec les gens, et j'anime à mon tour régulièrement des ateliers pour adultes. Mais vingt ans, ce n'est pas beaucoup pour un parcours professionnel de mosaïste. Être simple c'est ce qu'il y a de plus difficile, déclare-t-elle. Il faut aussi beaucoup d'humilité ».

## Lieux de passage

Dans l'exposition « Portes d'ombre et de lumière », Andrée médite sur l'image des portes en tant que passages. Ses stèles aux contours de bois représentent le lien entre l'intérieur et l'extérieur, le dedans

et le dehors. La conception des portes répond à des fonctions esthétiques et spirituelles, illustrées par la Porte d'ombre, dont le côté sombre nous maintient dans le malaise, tandis que la Porte de l'aube nous ouvre le chemin vers le jour.

« Pour cette série de portes, je me suis appuyée sur la série précédente, qui devait se conclure sur une porte que je n'ai pas pu faire. Un vitrail d'une chapelle de la Loire, d'où je suis originaire, m'a inspiré pour la forme. On franchit des portes tous les jours, ce sont des gardiennes des lieux, des moyens d'accès, elles ont une importance dans la religion, l'architecture, la littérature, la poésie... Le bois et la mosaïque se marient très bien ensemble, mais pas n'importe comment. Je dois trouver l'écrin qui convient pour chaque thème choisi. Pour la Porte de l'aube, j'ai choisi du chêne, pour la Porte du ciel, une autre essence. Je travaille actuellement sur une exposition dans la lignée de ces deux premières séries. »

► Portes d'ombre et de lumière  
Mosaïques d'Andrée Dumas  
Du 13 mars au 6 juin,  
à la chapelle Saint-Éman

# Leslie Xuereb offre deux sculptures à la Ville

L'artiste peintre franco-américaine Leslie Xuereb a fait don à la Ville de deux sculptures grandeur nature, un Pierrot et un pèlerin, inspirées de l'imagerie populaire chartraine.



**S**i vous passez par la Porte Guillaume, vous ne pouvez pas rater la vitrine de l'atelier de l'artiste Leslie Xuereb, qui illumine la rue avec ses œuvres figuratives débordantes de couleurs et inspirée par la littérature, la poésie et la musique classique.

« En 2013, J'ai créé un jeu de l'oie inspiré de l'imagerie populaire chartraine pour une exposition à la collégiale Saint André, explique-t-elle. C'est ainsi que sont nés le Pierrot, le Pèlerin, Barbe Bleue, la Vierge et la Bête ». De cette galerie de sculptures grandeur

nature, il ne lui reste plus aujourd'hui que le Pierrot et le Pèlerin, dont Leslie, qui réside à Chartres depuis trente ans, a souhaité faire don à la Ville à l'occasion de son déménagement. Le premier a trouvé refuge à la Bibliothèque Louis Aragon, le second a rejoint la collection de l'artothèque, qui comptait déjà six de ses œuvres. « Chartres a toujours été bonne avec moi. Je me suis demandée comment dire merci et comment faire que ces œuvres vivent au mieux ».

## Elle peint sur tout

La structure en carton de ces deux sculptures, on la doit à un autre artiste chartrain, Christian Mancini, alias Cehaime, qui tient la boutique L'Atelier du carton, au 29, rue de la Clouterie. Leslie, qui pratique la gouache, le pastel ou la peinture à l'huile, les a ensuite peintes. « Je peins sur du papier, du bois, du carton, des bouteilles... Il ne faut pas laisser traîner quoi que ce soit autour de moi car sinon je le peins. Pendant le confinement, j'ai peint les portes chez moi ».

Leslie Xuereb est née à New York en 1959 et a suivi des études d'art aux États-Unis, à Paris et à Jérusalem. Elle est arrivée en France à 19 ans, sur les traces



| Leslie Xuereb et son Pierrot

des peintres qui la fascinent et ont dicté très tôt sa vocation: les Giacometti, Miro, Picasso, Dubuffet, Chagall, découverts lors des visites dans les musées de la capitale étant enfant.

### Très attachée à la ville

C'est son amour pour la cathédrale de Chartres et la Maison Picassiette qui l'ont finalement conduite en 1990 à Chartres, où

elle a élevé ses trois enfants. « C'est devenu chez moi, je suis très attachée à la ville », confie celle qui a travaillé simultanément dans divers ateliers dans le monde et expose en France, en Europe en Asie, aux États-Unis, au Canada et en Australie.

L'historien chartrain Pascal Ory, nouvellement reçu à l'Académie française, l'a décrite un jour comme une magicienne.



| Le pèlerin

« Souveraine, elle transforme en œuvre d'art tout ce qu'elle touche: une plaque à graver, bien sûr, une toile, sans doute, mais aussi une table, une bouteille, un clavecin. Enchantresse, elle joue avec tous les arts florissants: la musique, la danse, la littérature... Espiègle, elle fait sourire les animaux et pleuvoir les anges. »

Si elle n'a plus d'atelier ouvert, Leslie Xuereb continuera d'exposer ses œuvres dans certains magasins.

► Leslie Xuereb, [www.imagesleslie.com](http://www.imagesleslie.com).  
Christian Mancini: [www.atelier-carton.com](http://www.atelier-carton.com).

# La faune et flore de l'agglo s'invitent boulevard Chasles



Un Tichodrome échelette, observé sur les murs de la cathédrale (© Denis Keith)



Un écureuil roux (© Anna Rodriguez)

**D**u 1<sup>er</sup> avril au 15 juin, les bâches du Boulevard Chasles accueillent une exposition de photos de grand format, qui mettent à l'honneur la bio-

diversité de l'agglomération chartraine. Un événement organisé en partenariat avec les acteurs locaux de la biodiversité : La Ville de Chartres, Chartres métropole, l'associa-

tion Eure-et-Loir Nature, l'association Hommes et territoire, le Conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire, la Fédération d'Eure-et-Loir pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Fédération départementale des chasseurs d'Eure-et-Loir, l'Office français de la biodiversité et le Conseil départemental d'Eure-et-Loir – Espaces naturels sensibles.



Une anémone pulsatile (© V. Pelletier)



## Boîte d'optique en bois

Boîte d'optique en bois et carton à façade recouverte d'une lithographie monogrammée Ph. R. à décor de deux fenestrages Néo-gothique, percée de deux lentilles avec un miroir incliné. Époque Charles X. L'ensemble pliant, circa 1830. Dimensions de la façade: 48 x 40 cm. Modèle comparable dans Laurent Mannoni "Le mouvement continué" page 138 n° 177. On y joint deux vues d'optique dont une représentant une place à Vienne, l'autre une scène animée dans un parc (état moyen). 3000/4000 euros.

## L'illusion du relief

**O** bjet très en vogue au XVIII<sup>e</sup> et jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les boîtes d'optique servaient à regarder des estampes avec un système de deux loupes en façade et un jeu de miroirs, qui donnait l'illusion d'un relief et d'une perspective accentuée. L'effet « trou de serrure » renforçait le pouvoir d'attraction puisque la gravure n'était plus visible de prime abord et ne se révélait qu'au plus curieux.

Il existait deux types de boîtes d'optique, les boîtes catoptriques et les boîtes dioptriques. Dans certaines boîtes de colporteurs, des cordelettes permettaient de manipuler les vues. Les estampes pouvaient également être montées en rouleau que l'on déroule à l'aide d'une manivelle. Les gravures destinées à l'optique furent imprimées par milliers dans les grands centres d'imagerie de Paris, Londres, Augsbourg, en Allemagne, et Bassano del

Grappa, dans la province italienne de Vénétie, et vendues dans l'Europe entière.

► Galerie de Chartres  
Vente d'objets pré-cinéma,  
cinéma et appareils  
photographiques  
Le samedi 10 avril à 10 heures  
Église Sainte-Foy  
7, place Sainte-Foy



Archive du patrimoine numérisé de la médiathèque l'Apostrophe

# La Cavalcade du 1<sup>er</sup> avril 1906

**C**omme dans nombre de villes françaises, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, le 1<sup>er</sup> avril était à Chartres le jour de la Cavalcade. Un carnaval hérité du Moyen Âge, qui mobilisait commerçant et associations diverses. Le clou des festivités était un grand défilé costumé, comprenant une douzaine de chars tirés par des chevaux ou des bœufs et artistiquement décorés. Il partait des rues de Châteaudun et Bonneval (aujourd'hui rue du Docteur Maunoury), empruntait le boulevard Chasles, serpentait dans les rues du centre-ville envahies par la foule, remontait le boulevard Sainte-Foy (aujourd'hui boulevard Maurice-Viollette) et s'achevait place des Épars.

La photo met à l'honneur le traditionnel Char de la Reine du commerce et ses demoiselles d'honneur qui défile devant la foule massée sur la butte des Charbonniers et la voie de tramway en contrebas.

Ce jour-là, dans le cortège, on pouvait aussi admirer les chars de la Chasse, de la Pêche, de l'Alimentation, de l'Agriculture, de la Bienfaisance, des brasseurs et livreurs, celui de la Paix armée, où Marceau, Kléber et Hoche côtoyaient des jeunes filles en tenues de gymnastes, mais aussi, en vrac, des haliebardiens, des moissonneurs époque Louis XIII, des cavaliers Empire, des bergers et bergères Louis XV, diverses fanfares, un quadrille espagnol, des sacrificateurs romains, le dieu Mercure et des mousquetaires à bicyclette.



# Un grand *ramas* de livres Des Bibliothèques chartraines privées à la Bibliothèque municipale (X<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>).

« La ville de Chartres en Beausse, est digne d'admiration en ce que pour sa petitesse, elle possède plus de bibliothèques qu'aucunes autres villes de ce Royaume... »  
(Louis Jacob, *Traicté des plus belles bibliothèques...*, 1644)

Ce constat enregistre l'importance des bibliothèques dans une petite ville où règnent un puissant clergé et une savante magistrature. Chartres est le siège d'un diocèse immense et d'un chapitre de 77 chanoines; la ville possède une cinquantaine d'édifices religieux et d'importants offices royaux. Pour découvrir ses bibliothèques, on dispose des catalogues, inventaires, registres de prêts et comptes, des catalogues privés et des inventaires après décès; des inventaires des saisies révolutionnaires.

## I. Bibliothèques ecclésiastiques: « Tant était grande la valeur d'un livre qu'il pesait dans la balance du juge éternel. »

### *Saint-Père en Vallée et chapitre cathédral*

La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Père est fondée au X<sup>e</sup> siècle par le chanoine Alveus, avec sa collection et des ouvrages de l'abbaye de Fleury. Elle s'enrichit de copies effectuées au scriptorium. Au XI<sup>e</sup> siècle, outre les archives du moine Paul, elle contient 94 volumes; au XIV<sup>e</sup>, 221.

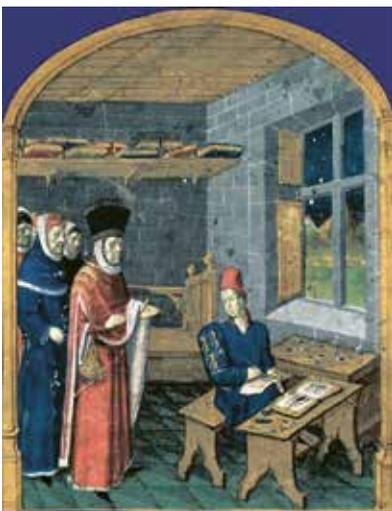
Le contenu de la bibliothèque du Chapitre est connu, avant



Abbaye de Saint-Père en Vallée, 1696.



Cathédrale de Chartres. Bibliothèque du chapitre.



Le copiste enlumineur.

l'inventaire du chanoine Dupuy en 1600, par les mentions de prêts et une liste d'ouvrages reliés en 1415-1416, avant son installation au sud de la chapelle Saint-Piat, dans une grande salle à l'étage, éclairée par dix fenêtres.

### **Le chanoine Landolfo Colonna et les manuscrits de Chartres**

Landolfo Colonna, chanoine romano-chartrain (1299-1328), emprunte des manuscrits à la bibliothèque du Chapitre. Exhumant un manuscrit inconnu, il le fait copier puis, lors d'une mission à Rome (1300/1306), fait exécuter une transcription enluminée. Elle passe à son neveu Giovanni, qui la cède à un Dominicain, lequel en 1351 la vend à Pétrarque. Elle parvient au doge de Gênes, puis à son fils, qui en 1451 l'offre au roi de Naples. Fin du voyage? Non, lors de son entrée à Naples en 1494 Charles VIII la saisit pour la Librairie royale d'Amboise et en 1501 Louis XII l'intègre à la Librairie royale de Blois. La transcription romaine du manuscrit chartrain perdu, rejoint le diocèse de Chartres.

## **II. Petite ville, grand ramas de livres. Bibliothèques d'érudits (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>)**

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les bibliophiles s'arrachent l'*Advis pour dresser une bibliothèque accomplie* du bibliothécaire de Mazarin Gabriel Naudé (1627), recommandé par Louis Jacob dans son *Traicté des plus belles bibliothèques publiques et particulières, qui ont esté, & qui sont à présent dans le monde* (1644).

### **Bibliothèques de poètes, évêques, chanoines, magistrats, aristocrates**

Jacob juge la bibliothèque du chartrain Philippe Des-



Transcription enluminée d'un ms. de la Bibliothèque du Chapitre de Chartres emprunté par le chanoine Landolfo Colonna, annotée par lui.



Charles VIII

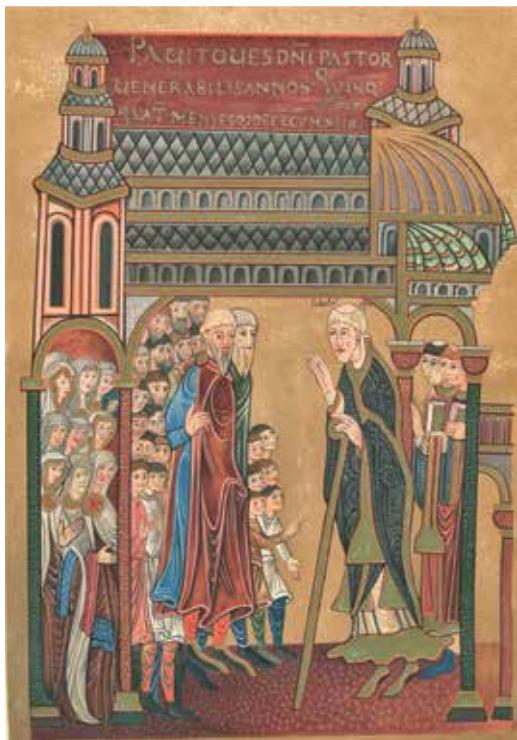
**Charles Challine, conseiller et avocat royal au Bailliage**

« Toute l'application de son esprit, dit Jacob, est dans les ramas des livres en toutes les sciences pour rendre sa Bibliothèque célèbre, laquelle a déjà plus de 3600 volumes [...] »

Challine a ses entrées à la bibliothèque des évêques: « une belle et longue galerie [aux] murailles garnies de tablettes, ornées de drap vert [...] ». Celle de l'évêque Neuville contient « tous les livres des hérétiques et novateurs de la religion ». Possédant un rare traité politique de Naudé (1639), il le traduit de son âme, en 1678, il restitue à la bibliothèque du Chapitre un manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle, qu'il tenait du sieur Haligre, lequel le possédait au XVI<sup>e</sup>: le manuscrit retrouve sa couverture frappée de la chemisette capitulaire.

portes « très considérable » pour ses « bons auteurs grecs et latins... ». Il admire la « belle bibliothèque » de l'évêque Hurault de Cheverny. Il applaudit le chanoine J.-B. Souchet pour sa bibliothèque de plus de « 3000 volumes bien choisis [...] accompagnés de manuscrits qui concernent l'histoire [...] ». Il note les 4000 volumes

de « M. Grenet, avocat au Siège Présidial, les efforts de M. de Givès, secrétaire du marquis de Sourdis, « pour ramasser des livres pour sa curieuse Bibliothèque, plus de 4000 volumes », et la recherche, par son maître, « l'un des savants seigneurs de la France », de « tous les meilleurs livres pour sa noble bibliothèque ».



Manuscrit du XI<sup>e</sup> s. restitué à la Bibliothèque du Chapitre par Challine André de Micy (BMCNA4)

### XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Encyclopédie dans toutes les bibliothèques ?

Deux libraires chartrains se partagent le marché de l'Encyclopédie, Jean-François Jouenne, Porte Châtelet, avec 77 souscriptions au *Dictionnaire raisonné* de Diderot (1777-1780), et François Labalte, rue de la Vieille Pelleterie (Soleil d'Or) avec la vente du *Dictionnaire méthodique* de Panckoucke (1783). L'Encyclopédie substitue la découverte raisonnée de la connaissance à sa Révélation: elle rejoint les bibliothèques du Chapitre, des chanoines, des magistrats, de l'imprimeur François Durand (acquise par lui ou par son père?), à l'étage de sa maison rue Serpente.

## III. Grand ramas des livres du clergé et des émigrés. Bibliothèques publiques issues de la Révolution

Les biens du clergé et des émigrés sont mis « à la disposition de la Nation » en 1789 et 1792. Les ouvrages imprimés et manuscrits des bibliothèques du clergé et des émigrés du district de Chartres sont chargés jusqu'à la cathédrale et à Saint-Jean, siège du District.



François Durand (1767-1829), imprimeur rue Serpente.

### Bibliothèque du district (1794-1795)

Suivant le décret du 27 janvier 1794, les administrateurs du district décident de loger la bibliothèque dans celle des évêques, à l'ancien palais épiscopal.

### Bibliothèque de l'École centrale du Département (1795-1804)

La bibliothèque de l'école centrale créée par décret du 25 février 1795 pour faciliter les études des élèves et « offrir aux gens instruits et au public les objets [...] d'agrément dignes d'une grande nation. », ouvre le 27 juin: entrée libre et lecture sur place (15 h-13 h, beaux jours, 9 h-13 h, hiver).

### Bibliothèque municipale de Chartres (1803)

L'arrêté consulaire du 28 janvier 1803 dit: « Art. 1. [...] les bibliothèques centrales sur lesquelles les scellés auront été apposés en vertu de l'arrêté du 16 octobre 1802, seront mises à la disposition et sous la surveillance des municipalités. Art. 2. Il sera nommé par ladite municipalité un conservateur [...] dont le traitement sera payé aux frais de la commune. Art. 3. Il sera fait de tous les livres de la bibliothèque un état, certifié véritable [...]. » Le 17 février 1804, le conseil municipal valide le principe. Le fonds d'État s'élève à 20-25 000 volumes. Le catalogue est signé le 20 novembre 1804.

### Juliette Clément, Directrice de Publication

de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Sources et Clichés, AM Chartres, fonds BM Chartres, Médiathèque L'Apostrophe, AD 28, fonds SAEL.

À suivre: « Centenaire de la mort de Napoléon Bonaparte: Chartres et Napoléon ».

## COMPTE RENDU SUCCINCT DU 17 MARS 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DÉSIGNE Monsieur CONTREPOIS Secrétaire de séance,

Étaient présents: M. Patrick AUDAT, M. Jean-Michel BAZIN, Mme Sophie BEUREL, M. Guillaume BONNET, M. Jean-François BRIDET, Mme Virginie CHAUVEL, M. Alain CONTREPOIS, Mme Brigitte COTTEREAU, Mme Geneviève CRESSAN, M. Yves CUZIN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Emmanuelle FERRAND, Mme Elisabeth FROMONT, M. Gaël GARREAU, M. Patrick GEROUDET, Mme Sophie GORET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Quentin GUILLEMAIN, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, Mme Laurence JOLY, M. Laurent LHUILLERY, M. Richard LIZUREY, Mme Lucie M'FADDEL, Mme Jacqueline MARRE, M. Franck MASSELUS, M. Olivier MAUPU, Mme Isabelle MESSNARD, Mme Martine MOKHTAR, M. Jean-François PLAZE, M. Boris PROVOST, M. José ROLO, M. Fabien STANDAERT, Mme Agnès VENTURA, M. Ladislav VERGNE, Mme Isabelle VINCENT.

Étaient représentés: M. Daniel GUERET par pouvoir à M.

Richard LIZUREY, Mme Céline DEVENDER par pouvoir à Mme Laurence JOLY.

Le procès-verbal de la séance du 11 février 2021 a été approuvé à l'unanimité, M. Jean-Pierre GORGES n'a pas pris part au vote.

### ADMINISTRATION GENERALE

#### **1 Chartres métropole - Modification statutaire - Transport et accueil des élèves des écoles maternelles et primaires pour l'enseignement de la natation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES.

APPROUVE la modification de la compétence supplémentaire permettant la prise en compte de la piscine des Vauroux et rédigée comme suit: « *Transport et accueil des élèves des écoles maternelles et primaires aux équipements sportifs aquatiques classés*

*d'intérêt communautaire pour l'enseignement de la natation* ».

### FINANCES ET PROSPECTIVE

#### **2 Débat d'orientations budgétaires DOB 2021**

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2021 (DOB) et de la présentation du rapport fournissant les éléments nécessaires. Les politiques menées par la collectivité sont décrites dans ce document.

PREND ACTE du rapport relatif à la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

PRÉCISE que ces documents seront adressés au contrôle de légalité et au comptable public pour information.

#### **3 Rapport sur l'état de la dette de la ville de Chartres au 1<sup>er</sup> janvier 2021**

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

du rapport annuel sur l'état de

la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour la Ville de Chartres (budget principal et budgets annexes).

#### **4 Prise de participation de Chartres Développements Immobiliers dans le capital d'une société civile de construction Vente - Latham - Grand sentier**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 1 voix contre, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES.

AUTORISE la prise de participation de la SEM Chartres Développements Immobiliers dans le capital de la Société Civile de Construction Vente constituée pour la réalisation du projet Résidence Latham -Grand Sentier.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

#### **5 Entretien des espaces extérieurs et du mobilier urbain dans les immeubles collectifs de Chartres Métropole Habitat - Consultation des entreprises**

Création d'un groupement solidaire avec Chartres Métropole

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES et Mme FROMONT

APPROUVE la convention constitutive de groupement momentané entre la ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de répondre à une consultation pour l'entretien des espaces extérieurs de Chartres Habitat;

APPROUVE le principe de la candidature de la ville de Chartres en tant que mandataire du groupement momentané solidaire avec Chartres Métropole à l'appel d'offres lancé par Chartres Habitat concernant l'entretien des espaces extérieurs;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive et à signer toutes pièces de la candidature et de l'offre proposées par le groupement pour la procédure susvisée ainsi que tous les actes juridiques nécessaires à la bonne réalisation du marché

#### **6 Accord-cadre Maintenance et fourniture d'équipements de cuisine - autorisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES et MASSELUS

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant:

cord-cadre suivant:

##### **Désignation**

Maintenance et fourniture d'équipements de cuisine

##### **Entreprise retenue**

SAS GROUPE BENARD  
Rue Marie de Lorraine  
ZAC des Fougerolles  
37700 LA VILLE AUX DAMES

##### **Montant**

Montant estimatif annuel:  
100 000,00 euros HT

#### **7 Accord-cadre d'exploitation des installations thermiques et connexes des sites de la ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole - autorisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES et VERGNE

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant:

##### **Désignation**

Exploitation des installations thermiques et connexes de la ville de Chartres, de son CCAS et de Chartres Métropole

##### **Entreprise retenue**

EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES  
CENTRE LOIRE, ZA Allée Gueslin  
28630 MIGNIERES

##### **Montant**

Montant estimatif annuel:  
Ville: 720 000,00 € HT  
Chartres Métropole:  
92 000,00 € HT  
CCAS: 24 000,00 € HT

## **8 Parc André Gagnon et Butte des Charbonniers - convention d'occupation du domaine public - activité Accrobranche**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES et Mme MESNARD.

APPROUVE la convention d'occupation du domaine public entre la Ville de Chartres et la société AccroCamp Chartres SARL en vue de l'exploitation commerciale d'une activité d'accrobranche au niveau du parc André Gagnon et la butte des Charbonniers, pour une durée de quinze (15) années, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, moyennant une redevance annuelle de mille cinq cent euros (1500 €) pour l'année 2021, quatre mille (4000 €) pour l'année 2022 et sept mille cinq cent euros (7500 €) pour les années suivantes et révisable annuellement selon l'indice du coût de la construction publiée par l'INSEE.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

## **9 Angle des rues Nicole et Danièle Casanova - Désaffectation - Déclassement et Cession d'une partie de parcelle**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES et Mme JEHLI-CHEDEVILLE

APPROUVE la désaffectation et le déclassement des 2 parcelles situées à l'angle des rues Nicole et Danièle Casanova d'une superficie totale d'environ 2 m<sup>2</sup>, et leur cession au profit de Chartres Métropole Habitat (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer) au prix de 32 € les 2 parcelles.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

## **10 ZAC des Clos - Lots 21 et 28 - Désaffectation et déclassement de parties - Cession**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote:

M. GORGES et Mme DEVENDER

APPROUVE la désaffectation et le déclassement des parties, conformément aux plans ci-joints:

Pour le lot 21: Parties H pour 1 m<sup>2</sup> - J pour 4 m<sup>2</sup> et K pour 7 m<sup>2</sup> (TOTAL: 12 m<sup>2</sup>)

Pour le lot 28: Partie C pour 268 m<sup>2</sup>.

APPROUVE leur classement, dans le domaine public, conformément au plan ci-joint du lot 21, des parties suivantes: F pour 191 m<sup>2</sup> - G pour 31 m<sup>2</sup> - I pour 91 m<sup>2</sup> - L pour 58 m<sup>2</sup> et M. pour 37 m<sup>2</sup> (TOTAL: 408 m<sup>2</sup>).

APPROUVE la modification de l'assiette foncière et de la surface de plancher indiquée dans la délibération n°CM2020/038 du 20 février 2020, suite aux changements sus-indiqués:

Pour le lot 21 : 7 710 m<sup>2</sup> (au lieu des 7869 m<sup>2</sup> indiqués dans la délibération initiale) avec une surface de plancher maximale de 6587 m<sup>2</sup>: parties D du plan 2233 m<sup>2</sup> parcelle BW 186p et E 5465 m<sup>2</sup> parcelle BW 187p avec parties H - J et K 12 m<sup>2</sup> à désaffecter et déclasser.

Pour le lot 28: 5137 m<sup>2</sup> (au lieu des 4869 m<sup>2</sup> initialement prévus) avec une surface de plancher maximale de 3931 m<sup>2</sup>: parties A du plan 2080 m<sup>2</sup> parcelle BW 162 et B 2789 m<sup>2</sup> parcelle BW 155 avec partie C 268 m<sup>2</sup> à désaffecter et déclasser.

Les autres points de ladite délibération, ZAC des Clos, notamment le prix de vente total H.T. pour chacun des lots, demeurent inchangés.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### **11 11 rue de la Volaille - Cession**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES.

APPROUVE la cession du bien situé 11 rue de la Volaille, cadastré section AI n° 237, au profit de la SCI FONCIÈRE DANC (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer), au prix de deux cent mille euros (200 000 €) net vendeur.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### **12 1 rue Parmentier - Acquisition d'une parcelle non bâtie**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES et PLAZE

APPROUVE l'acquisition de la parcelle non bâtie cadastrée section CZ n° 54 (lot B), d'une superficie de 289 m<sup>2</sup>, située 1 rue Parmentier à Chartres, auprès de Territoire Énergie d'Eure et Loir (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer), au prix d'un euro symbolique.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### **13 Modification du tableau des emplois**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES et PLAZE

APPROUVE la modification du tableau des emplois, tenant compte de:

-La qualification des postes de Responsables de structure petite enfance, dans les cadre d'emplois des cadres de santé, des Puériculteur (trice) s, des infirmier(e) s en soins généraux ou des Éducateur (trice) s de Jeunes Enfants relevant tous de la catégorie A, au gré des recrutements à opérer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires au recrutement pour ces postes et, en cas de recherche infructueuse de candidats fonctionnaires, pro-

poser un engagement par voie contractuelle en application de l'article 3-3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale.

ACCEPTE en cas de recrutement d'un(e) agent(e) non titulaire, le principe d'une rémunération fixée par référence au grade du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondant ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative des agent(e) s recruté(e) s.

### **14 Convention de mise à disposition partielle de personnel - Ville de Chartres - Draguignan**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES.

APPROUVE la mise en œuvre d'une convention de mise à disposition partielle de personnel entre la Ville de Chartres et

commune de Draguignan,

AUTORISE l'inscription des recettes de remboursement sur rémunération du personnel se fera sur l'imputation 314-70848-DRH du budget principal de la Ville,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette convention de mise à disposition partielle.

## SERVICES À LA POPULATION

### **15 Convention de partenariat "Référénts étudiants" entre le Centre Régional Information Jeunesse Centre Val de Loire et le Bureau Information Jeunesse de la Ville de Chartres**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES.

APPROUVE la convention de partenariat « *Référénts étudiants* » entre le CRIJ Centre Val de Loire et le BIJ de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat et tout documents y afférents.

### **16 Cosmetic Valley - Convention d'objectifs 2021 - Subvention 2021**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité

par 33 voix pour, 5 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES.

APPROUVE la convention d'objectifs 2021 entre l'association « *COSMETIC VALLEY* » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2021, à 50 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs 2021 avec l'association « *COSMETIC VALLEY* » ainsi que tout document y afférent.

Aménagement et Grands projets

### **17 Plan local d'urbanisme - Projet de modification simplifiée n° 2**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES, GARREAU, BRIDET.

AUTORISE le maire ou son représentant à engager la modification simplifiée n° 2 du PLU de Chartres.

AUTORISE le maire ou son représentant à notifier le dossier de modification simplifiée au préfet et aux personnes publiques associées mentionnées aux articles L132-7 et L132-9 du code de l'urbanisme.

### **18 Zone d'Aménagement Concerté Pôle gare: modification du dossier de réalisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 8 voix contre, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES.

APPROUVE la modification du dossier de réalisation de la ZAC Pôle Gare portant sur les actualisations telles qu'annexées.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

### **19 Commission locale du site patrimonial remarquable - Désignation des associations et personnes qualifiées.**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES et Mme JEBLI-CHEDEVILLE

APPROUVE la désignation des représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine ainsi que les personnes qualifiées siégeant à la commission locale du site patrimonial remarquable de Chartres.

## 20 Mise en place du dispositif DIGNEO - Adoption de la convention de coopération avec la Foncière Logement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES

APPROUVE la Convention de Coopération « *Investissement et Mixité* » - Modalités d'intervention du dispositif Digneo de l'Association Foncière Logement contribuant à la réalisation de la Stratégie de Lutte contre l'Habitat Indigne, entre L'Association Foncière Logement et la Ville de Chartres

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer cette convention conjointement avec le représentant de l'Association Foncière Logement.

## 21 Création d'une Commission Consultative des Marchés de plein air

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES, PROVOST et Mme MARRE

APPROUVE la création et la composition de la Commission Consultative des Marchés de plein air.

## 22 Adhésion Association Plante & Cité

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES et Mme MOKHTAR

APPROUVE l'adhésion à l'Association Plante & Cité, Organisme d'études et d'expérimentations sur les espaces verts et la nature dans l'espace public, assurant le transfert et la mutualisation des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts, et le versement d'une cotisation annuelle, qui s'élève en 2021, à 825 €;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte se rapportant à la présente délibération.

Le Maire,  
**Jean Pierre GORGES**

Solution du mois de mars 2021	P	G	V	A	L					
	P	E	L	L	E	T	I	E	R	
	C	L	O	U	T	E	R	I	E	
	U	S	I	O	N	S	N			
C	A	E	R	E	S	T	I	O		
C	H	A	N	T	E	R	A	A	B	S
T	A	N	N	E	N	O	R	O	C	
I	N	I	T	I	A	T	I	V	E	H
G	R	I	V	E	S	G	I	F	L	A
C	H	E	R	E	M	E	N	T	U	R
C	U	I	R	R	E	T	O	R	S	P
V	I	L	S	O	P	I	N	A	M	E
T	E	A	I	R	A	I	B	A	N	
I	I	I	S	I	G	O	L	I	T	
S	E	R	R	E	S	E	L	L	E	I
O	R	F	E	V	R	E	S	I	V	R
L	S	O	U	S	O	S	I	E	R	
E	R	S	R	E	I	T	E	M		
U	T	A	R	M	U	R	E	R	I	E

Lors du dernier Conseil municipal, le traditionnel « débat d'orientations budgétaires » était à l'ordre du jour. Cet exercice obligatoire dans toutes les collectivités porte bien son nom : avant le vote du budget, il s'agit de débattre des orientations politiques qui seront ensuite traduites en chiffres dans le budget présenté à la séance du mois d'avril.

Logiquement, après une présentation très détaillée des orientations de l'exécutif par M. Masselus, les élus Chartres Écologie se sont exprimés sur les choix opérés.

Malgré nos questions et nos interventions, la majorité municipale n'a pas souhaité engager le débat. Les désaccords sur les orientations de ce budget sont pourtant fondamentaux et de nombreux points méritaient d'être discutés :

- En cette période de crise sanitaire, aucun effort de solidarité avec tous ceux qui la subissent de plein fouet. Chartres serait-elle épargnée par la vague de pauvreté que connaît le pays ?

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) réalise un travail de qualité avec les moyens qui lui sont alloués, principalement à l'égard des personnes âgées. Mais le soutien financier que lui octroie la ville reste stable par rapport à 2020. Aucun effort malgré le contexte sanitaire pour accompagner les plus fragiles d'entre nous !

Sur les 5,8 m € de subventions versées aux associations, seulement 9850 € reviennent aux associations caritatives, soit 0,17 % du total, sans évolution par rapport aux années antérieures.

Investir pour soutenir l'économie, c'est bien mais insuffisant, d'autant que les investissements dans les grands projets chartains bénéficient peu aux entreprises locales (comme en attestent les marchés publics). Nous défendons une ville beaucoup plus solidaire.

- Nous nous félicitons que des moyens conséquents soient investis sur le Cœur de ville. Il y a effectivement des besoins très importants liés aux retards accumulés depuis deux décennies, notamment sur le logement et le patrimoine.

Nous considérons que la création d'un centre culturel et touristique sous l'esplanade de la cathédrale est une erreur. 855000 € sont prévus en 2021 pour le tout début du projet dont nous ne connaissons rien malgré la prétendue « concertation ». Ils pourraient utilement être investis ailleurs (jugez de l'état de délabrement de nombreux gymnases de quartier) ou venir réduire notre endettement.

- La majorité municipale se vante d'une stabilité fiscale. Il s'agit en réalité d'un mensonge par omission. Pourquoi ne pas parler de la taxe additionnelle sur le foncier bâti de 7,5 % votée en conseil communautaire ? Pourquoi ne pas dire que cette taxe additionnelle conduit à ce que la pression fiscale sur les foyers chartains revienne au niveau du début des années 2000 ?

- Les investissements présentés sont, pour nombre d'entre eux, recyclés année après année, faute d'être préparés et réfléchis. Il en est ainsi, pour 2021, des travaux pour les aires de jeux des Hauts-de-Chartres et de Firmin-Chichester et des opérations sur les stades Jean-Gallet et Jean-Couvret. Pourtant, il s'agit ici d'investissements utiles qui auraient mérité un peu plus de célérité mais l'équipe en place a préféré précipiter les travaux du pôle Gare... Elle regorge de projets démesurés, tel le Pôle administratif qui chaque année voit sa date d'ouverture repoussée et la facture s'alourdir, mais n'a pas les moyens de son ambition.

- Chartres en lumières pèse toujours 500000 à 600000 € par an, notamment en maintenance technique, contre 200000 € confiés à l'association ChartrEstivale pour 2 mois de représentations tous les soirs. Au moment où il faudrait se préparer à soutenir le spectacle vivant, tellement atteint par la pandémie, il s'impose de rééquilibrer les dépenses d'animation pour étendre la période et diversifier les lieux des spectacles.

Poursuivons le débat ensemble : venez nous rencontrer le samedi 17 avril, à 10 h à l'entrée du marché de Chartres.

Chartres Écologie

**Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU, Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU**

chartresecologie.fr  
contact@chartresecologie.fr

### À LA RECHERCHE DES MUSÉES PERDUS...

Nous sommes impatients de retrouver les lieux de culture. Parmi eux, les musées. Il y a à Chartres des fonds exceptionnels par leur nombre et leur qualité.

2010 : la maison de l'archéologie ferme rue Saint-Pierre. Après trois déménagements, elle est installée dans l'ancienne abbaye Saint-Brice en 2011. Les fouilles s'intensifient. Mais elle est fermée au public.

2011 : un document très détaillé du cabinet d'architecture Chemetov propose d'aménager à Saint-Martin-au-Val le site archéologique d'un important sanctuaire gallo-romain et d'y installer un pôle muséal science et histoire. Ce projet n'a jamais été mis en œuvre.

2014 : un rapport pointe l'état général inquiétant des collections du Muséum d'histoire naturelle et de préhistoire.

2015 : le Muséum ferme brutalement. Les collections sont entreposées au musée des Beaux-Arts... et ailleurs. Où et dans quelles conditions ? Faire voisiner des animaux naturalisés en mauvais état et de fragiles objets d'Océanie et d'Afrique est dangereux pour la conservation des seconds.

2017 : après une fermeture temporaire en 2016, le musée des Beaux-Arts, qui appartenait au Département, est devenu propriété de la ville de Chartres.

2019 : le Conseil municipal valide un projet le concernant.

2021 : Votre Ville explique que l'opération d'emballage des œuvres du musée des Beaux-Arts a commencé et durera 18 mois. Un nouveau conservateur est nommé ; il va proposer une réorganisation complète des lieux d'exposition des collections.

Depuis dix ans, des projets, des rapports, et puis... rien. Tout est mis sens dessus dessous. Le grand public n'a accès ni au site archéologique, ni au Muséum ni aux grandes collections du musée des Beaux-Arts. On ne sait pas quand ces lieux de culture pourront rouvrir. Six ans après sa fermeture, le bâtiment du Muséum va être reconfiguré pour une nouvelle salle de musique, le « on ». Nos inquiétudes sont d'autant plus vives que le grand complexe administratif, la gare, le Zénith mettent à genoux les finances de la ville, et que l'aménagement de l'esplanade de la cathédrale semble être le prochain chantier.

Pour finir, en 2021 le COMPA est fermé. Une étude est ouverte sur son éventuel déplacement en zone rurale. Or, en 2016, 2 millions d'€ ont été investis par le Conseil départemental, dont il est la propriété, pour le rénover. Musée unique, site historique (la rotonde de la gare), c'est un excellent outil pour découvrir et comprendre le monde agricole. Sa disparition serait pour Chartres une triple perte, culturelle, touristique et économique.

Depuis plus de dix ans il y a eu tellement d'abandons, tellement de volte face qu'on se demande où va la politique culturelle de la majorité municipale. Elle n'a pas été orientée pour mettre à la disposition de la population nos richesses muséales. Le temps perdu sera-t-il retrouvé ? Pas sans dégâts, pas sans mépris. Comme d'habitude, les travaux de prestige n'en finissent pas, tandis que le patrimoine des musées attend toujours son réveil.

**Jacqueline MARRE** jacqueline.marre@ville-chartres.fr  
**Boris PROVOST** boris.provost@ville-chartres.fr

UN AN D'EXERCICE – UNE SEULE LIGNE :  
ÊTRE CONSTRUCTIFS !

En ce mois de mars qui vient de s'écouler nous fêtons notre tout premier anniversaire en tant que conseillers municipaux. Une première année d'exercice marquée par de nombreux rebondissements dus à la crise sanitaire mais qui nous aura également permis, par ailleurs, de défendre inlassablement notre positionnement et nos engagements de campagne.

Loin de toute posture dogmatique ou d'opposition systématique nous avons fait le choix de défendre nos valeurs, être constructifs et progressistes, au risque de ne pas être relayés par les médias ou autres supports de communication car pas suffisamment « sensationnel ».

C'était notre choix, ça l'est et ça le restera car c'est à nos yeux la seule option qui nous permettra de faire avancer les choses !

Au programme de ce mois de mars l'actualité des commissions et des conseils aura été riche et ponctuée par deux faits marquants qui méritent d'être soulignés ici même.

Le tout premier concerne le Débat d'orientations budgétaires 2021. L'occasion pour les élus de notre liste « Avec vous, osons Chartres autrement ! » d'interpeller le Conseil municipal sur ses intentions au regard de la fiscalité. Ce budget municipal 2021 entend-il compenser d'une manière ou d'une autre l'impact de la hausse de la fiscalité de l'agglomération ?

En effet, suite à la création d'une fiscalité additionnelle (de 7,5 %), à l'échelle de l'agglomération, sur le foncier bâti annoncée en décembre 2020, nous avons eu l'opportunité d'exprimer notre vive opposition à cet arbitrage budgétaire. Comme nous avions eu l'occasion de le dire, à l'heure où de nombreux français et de nombreuses entreprises sont impactés par la crise sanitaire cette nouvelle taxe va peser sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens et sur la compétitivité de nos entreprises.

Nous ne pouvons donc que regretter le caractère négatif de la réponse à notre demande et l'absence de volonté de baisser la pression fiscale en cette année 2021 qui risque d'être bien compliquée.

Le deuxième fait marquant de ce mois de mars 2021 nous ramène à un autre de nos engagements de campagne, la tarification du parking en centre-ville. En effet, lors du dernier Conseil communautaire une présentation du diagnostic de l'armature commerciale de Chartres métropole nous a été présentée. Si cette dernière révèle de bons chiffres dans son ensemble, elle souligne de manière incontestable un frein : le stationnement à Chartres. Pour 81 % des sondés le stationnement est un frein à leur venue dans le centre-ville.

Force est de constater que 7,80 euros les 3h30 de stationnement pour nombre de nos concitoyens cela représente un coût important, sans compter que d'autres territoires appliquent des tarifs sensiblement moins élevés.

Là encore, nous ne pouvons que regretter l'absence de volonté du Conseil municipal pour œuvrer à une baisse ou du moins à la recherche de solutions permettant d'amoinrir la tarification du stationnement.

Sur tous les sujets qui viennent d'être évoqués il serait pourtant possible de proposer des solutions alternatives. Vous l'aurez compris, nous continuerons à avancer, à participer à la réflexion et à défendre vos intérêts.

Nous vous souhaitons un beau printemps !

**M. Gaël Garreau / Virginie Chauvel / Fabien Standaert**

gael.garreau@ville-chartres.fr  
virginie.chauvel@ville-chartres.fr  
fabien.standaert@ville-chartres.fr  
Réseaux Sociaux :  
FB: facebook.com/gael.garreau.1 / Instagram: instagram.com/osonschartresautremen

ÉCOLOS PEUT-ÊTRE ? GAUCHISTES, C'EST SÛR !

Le Conseil Municipal est le théâtre du débat démocratique. Les élections ont distribué les rôles : la majorité est plus nombreuse que la (ou les) minorité. La première met en œuvre son programme sous forme de délibérations successives, les oppositions expliquent leurs votes à venir, voire posent des questions, même si les dossiers ont été examinés au préalable lors des commissions municipales. Et le vote tranche.

Les Verts inversent les rôles. Minoritaires, ils prétendent diriger les débats. Car ils n'expriment pas une opinion : Eux détiennent la Vérité ! Alors le théâtre devient prétoire, le débat procès, leurs positions des réquisitoires, la majorité une bande d'accusés illégitimes. Leur vision du monde est exclusive. Jusqu'à la caricature. Ainsi l'autre jour, le Conseil débattait de l'évolution d'une petite partie du Pôle Gare. Adopté en 2005, le projet originel avait alors été développé sur le papier par le cabinet d'architectes et d'urbanistes, qui avait remporté le concours du marché d'études et de définition. À un endroit, à côté de constructions, leur crayon avait dessiné quelques arbres. Et aujourd'hui la dernière évolution du projet ne retenait plus ce détail, la forme et l'objet des constructions ayant changé. Rien que de très banal. Mais un élu Vert ne vit que cela dans un projet de 32 hectares : « vous allez supprimer la coulée verte ! » dénonça-t-il en substance.

Pourtant, l'élu Vert en question est lui-même architecte. Il sait donc parfaitement qu'un tel projet évolue en permanence. Il connaît en outre le langage fleuri de son art, quand un vélux devient « puits de lumière », une porte-fenêtre une « baie vitrée », un carré de pelouse et trois arbres « une coulée verte »... Mais à l'entendre, ces dessins effacés devenaient promesse d'Apocalypse : nous étions coupables de déni de réchauffement climatique. Nous avons failli rire. Mais l'autre ne plaisantait pas ! Nous étions livrés à la vindicte populaire pour avoir coupé des arbres qui n'avaient jamais existé. Le déni de dessin devenait un crime. Soudain, nous étions complices de ceux qui déforêtent l'Amazonie !

Alors qu'il n'y a jamais eu autant d'arbres et de forêts en France depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Et que le climat depuis s'est régulièrement réchauffé ou refroidi, sans que les hommes y soient pour grand-chose, n'ayant à l'époque ni usines, ni centrales nucléaires, ni pesticides. Mais rien n'arrête nos nouveaux fanatiques : Ils suppriment la viande servie aux écoliers lyonnais. Sans proposer d'alternative. Sans préserver de libre choix. Pourquoi ? Pour leur préférer peut-être leurs soi-disant « steaks de soja », des produits archi-transformés aux composants parfois discutables et qui n'ont en tout cas plus rien de naturel ? Ah, ils aiment les éoliennes : elles plantent du béton, leurs ailes ne sont pas recyclables, leur production d'électricité intermittente, leur fiscalité scandaleusement privilégiée. Et en plus elles défigurent les paysages. Mais tout cela n'est rien, à côté de la suppression de 4 arbustes sur un dessin !

Depuis, nous nous interrogeons : et si ces gens-là devenaient majoritaires ? Comme à Bordeaux, à Lyon ou à Grenoble, vous voyez le dessin...

Ne riez pas ! Ils prétendent rassembler toute la gauche et dès aujourd'hui ils y parviennent dans les Hauts-de-France pour les prochaines Régionales. Ils proposent ici une alliance... à la France Insoumise. Certes, on savait depuis longtemps que le vert de leurs affiches cachait mal le rouge de leurs excès. Que leurs sourires de bisounours façon bobos masquaient mal leur gauchisme viscéral. Ces « No Borders » n'ont pas de limite !

Nous voilà prévenus.

**Les élus de la majorité municipale**

# 103<sup>e</sup> levée "PP" ou "T"

comme chantait Stromae. Mais nos courriers abondaient de ces mentions souvent résumées à des initiales que le commun des mortels n'est pas toujours à même de pouvoir décrypter, d'où ce bref aperçu chartrain, CQFS



On a déjà rencontré dans de précédentes chroniques le PP (de Port payé) et le T (de taxe) abréviations assez facilement déchiffrables, et qui ont traversé les siècles postaux. Déjà la dénomination des types de bureaux faisait appel à des initiales. Ainsi le R.P. **1** de Chartres R.P., ici sur un collier de sac, indiquait une Recette principale, et le CT ou CTA **2** (situé sur la commune de Mainvilliers) dénommait le Centre de tri ou mieux le Centre de tri automatisé.

Rien à voir, non plus, avec le nouvel AN ou l'AN **1** **3** de la République! Cet AN 1, ou plutôt cette AN 1, est l'abréviation de Annexe, un petit bureau fixe, situé dans le quartier de Beaulieu (aujourd'hui Les Clos) et il était AN. MOB **4** quand les postiers officiaient, non pas en mobylette, mais dans une camionnette. Celle-ci s'installait une heure ou deux dans différents quartiers chartrains (Rechèvres, Beaulieu) et était donc une Annexe mobile. Il arrivait aussi qu'une LR soit expédiée avec AR... **5** Com-

prenez une Lettre recommandée et un Avis (anciennement Accusé) de réception. L'AR permettait d'être assuré que le courrier était bien entre les mains du destinataire... Mais parfois ce destinataire N.P.A.I. **6** (N'habite pas à l'adresse indiquée) et c'était le retour à l'expéditeur ou la mise aux rebuts de cet envoi...

En quelque sorte des Lettres sur Lettres pour Chartres en toutes lettres!

**Jean-François RESSORT,**  
Cercle philatélique chartrain

# Ce mois-ci - grille 129 - Autour de Pâques

		Petit cours Boiter un peu		Gros pous- sins Issu de fèves		Fréquence radio	Remué à la pelle
		Clarine				Il est cloche	Cloches
		Confer				Ouvrier du feutre 3è homme	
		Épars ici				Pays-Bas	
		Bergers				Stupide	
		Grossiste en poissons			Tête de classe À l'oreille		
		Surveillé					
Bande sons Gère le personnel		Arbre à parfum Abîmèrent				Surnommé	
						Grande joie	
					Coupelle Prénom crié		
		Spécialiste Vigoureux Tête de liste			Jeûne		
							Fête le jour de Pâques
							Mollement
				Charognard À elle Confidences		Nation Intérêts trop élevés	
Fin d'hiver Artères Autre soleil		Une légende pour Victor Hugo		Petite société			Grand vélo
				Ruisseaux			
			Avant book Sommet du Jura				Au bout d'un velum
					Cage à poules, pas en chocolat		Mesure jaune Sans jour précis
Teinture Livres à bulles Souk	Trou à vivre					Portail de ND	
	Petit André					Maître verrier	
		Démonstratif			Devinette dessinée		
		Tatou en vrac			Usé		
					Prohibé pour le sportif		
						Quidam Roches poreuses	Élévation
	Infidélité		Vieux CM 2				
	Règle Pierre		Podium en lettres				
				Nivela			
				Cloche grave			
				Vient de rire			
		Renvoi					
		Belle fille			Simulé		
Denses et brèves						Conjonction	
							©JFR Mars 2020

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

# ON GARDE SES DISTANCES, MERCI !



Credit photo : © Groupement Maritime / A. Lombard - Avec l'aimable participation des joueurs du C Chartres Rugby.

## RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES, C'EST SE PROTÉGER, C'EST PROTÉGER LES AUTRES !

